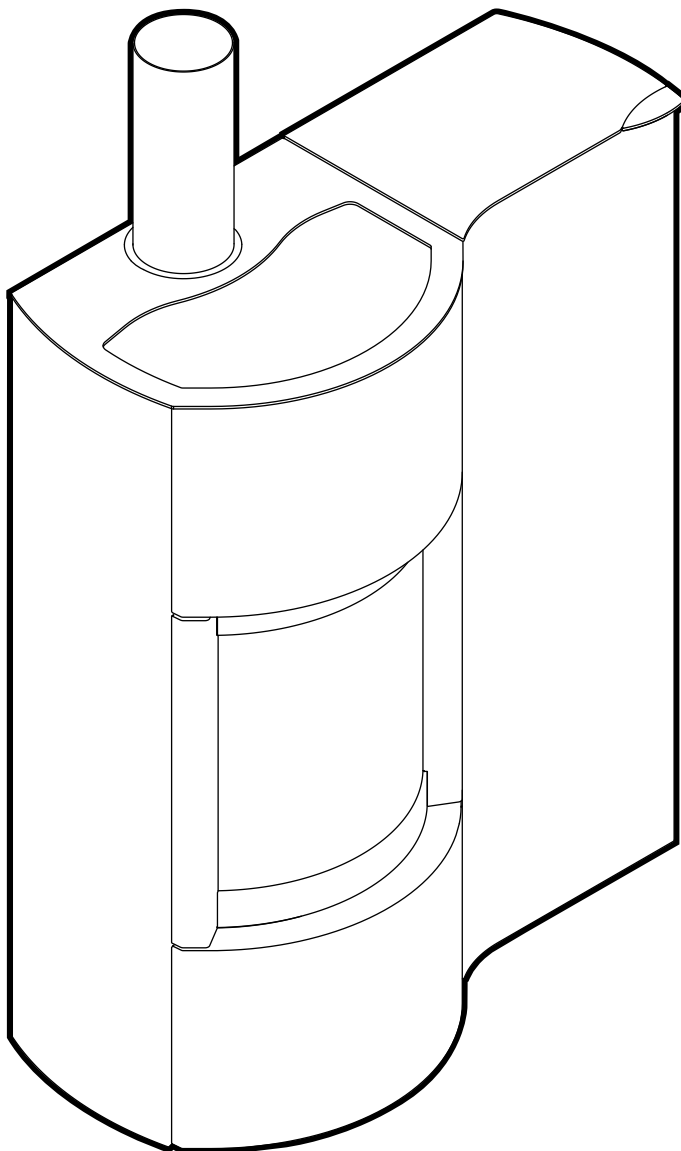


Mode d'emploi s[P20]B

à remettre à l'utilisateur



Bienvenue dans l'univers Stûv

Vous venez d'opter pour un appareil de chauffage écologique et de haute performance.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà un grand plaisir d'utilisation.

Vous trouverez les conseils et les consignes d'installation dans ce document. Le mode d'emploi, feuillet complémentaire, vous guidera sur l'utilisation et l'entretien de votre Stûv.

Nous vous recommandons instamment de confier l'installation de ce Stûv à un professionnel qualifié qui pourra notamment vérifier que les caractéristiques du conduit de fumées correspondent au foyer installé.

L'installation du foyer, de ses accessoires et des matériaux qui l'entourent doit être conforme à tous les règlements (locaux et nationaux) et à toutes les normes (nationales et européennes) du pays d'installation.

Toute modification apportée à l'appareil peut créer un danger.
En outre, l'appareil ne sera plus couvert par la garantie.

Nous vous recommandons de lire cette notice avant de procéder à l'installation.

Table des matières

Généralités	6
1. Recommandations	6
2. Précautions pour les matériaux environnants	6
3. Capacité portante de la structure	6
4. Préconisations pour le démontage, le recyclage et l'élimination de l'appareil à la fin de son cycle de vie	6
5. Conditions légales d'utilisation	6
Etiquetage du sP20-B	7
1. Encart CE	7
2. Étiquette énergétique & fiche produit	7
Présentation produit	8
1. Normes, agrégations et caractéristiques techniques	8
2. Fiche technique Ecodesign	9
3. Composition du produit	10
4. Vue d'ensemble	11
5. Dimensions utiles (mm)	12
Comment fonctionne votre Stûv P20-B?	13
1. Présentation générale	13
2. Combustible	14
2.1. Type de granulé autorisé	14
2.2. Consignes de stockage du granulé	14
2.3. Remplissage du réservoir	14
3. Alimentation électrique	15
Utilisation	16
1. Recommandation générales	16
2. Distances de sécurité et accessibilité du foyer	17
2.1. Distances de sécurité aux matériaux combustibles (mm)	17
2.2. Accessibilité au foyer	18
3. Recommandations et précautions d'usage	18
4. Présentation des types d'interface	18
4.1. Fonctions d'utilisation par type d'interface	19
4.2. Affichage des états de l'appareils	20
4.2.1. Affichage du statut de l'appareil	20
4.2.2. Affichage des fonctions d'utilisation	21
4.2.3. Affichage en mode configuration	21
5. Application «Stûv Pellets»	21
6. Télécommande	22
7. Modes de fonctionnement	22
7.1. Modes thermostatiques et Eco-stop	22
7.1.1. Présentation	22
7.1.2. Accès par le SCD et l'application "Stûv Pellets"	23
7.2. Mode puissance	24
7.2.1. Présentation	24
7.2.2. Accès par le SCD et l'application "Stûv pellets"	24
8. Précautions avant allumage	25
9. Allumage	25

10. Contrôle de la ventilation canalisée	26
11. Programmation du calendrier	26
11.1. Réglage des températures de consigne	26
11.2. Planification	27
11.3. Activation/désactivation du mode calendrier	28
12. Réglage des paramètres par l'application Stûv Pellets	29
12.1. Sonde de température ambiante	29
12.2. Vitesse d'admission du pellet	29
13. Extinction	30
14. Message d'avertissement	30
15. Option télécommande	30
Entretien	31
1. Entretien régulier	31
2. Entretien hebdomadaire	32
3. Ramonage des conduits	34
3.1. Enlèvement de la tablette supérieure et du fronton	34
3.2. Ouverture du parement latéral gauche	35
3.3. Accès au conduit de fumée	35
4. Entretien annuel	36
En cas de problème	38
1. Bouton d'arrêt d'urgence	38
2. Signaux d'alarme	38
2.1. Reconnaissance du type d'alarme et commande d'extinction de l'appareil	38
2.2. Préconisations d'usage	39
3. Emplacement du numéro de série	42
Réception des travaux	43
Déclaration de Performance	44
Déclaration de conformité EU	45
Extension de garantie Stûv	46
Contacts	48

Généralités

1. Recommandations

Lire les notices d'installation et mode d'emploi avant l'installation et l'utilisation proprement dite. Respecter également les consignes d'utilisation de votre foyer.

Cet appareil doit être installé par un professionnel ayant suivi la formation adéquate auprès du fabricant Stûv ou d'un de ses importateurs.

Une fois le Stûv P20-B installé, veuillez remettre cette notice à l'utilisateur. La

signature du bon de livraison constitue l'acceptation et la reconnaissance des marchandises par le destinataire, attestant que celles-ci sont conformes aux marchandises commandées. Il est dès lors important d'en vérifier l'intégrité lors de la livraison.

Respecter les consignes d'entretien.

⚠ Toute modification apportée à l'appareil peut créer un danger! Respecter les consignes spécifiques.

L'installation du foyer, de ses accessoires, des matériaux qui l'entourent doit être conforme à tous les règlements (locaux et nationaux) et à toutes les normes (nationales et européennes).

2. Précautions pour les matériaux environnants

Les matériaux de construction autour de l'appareil peuvent monter en température. Il convient de s'assurer qu'ils puissent supporter cette température aussi bien pour leur intégrité structurelle que pour les risques de dégagements nocifs.

⚠ Référez-vous impérativement aux distances de sécurité aux matériaux combustibles Stûv afin de pouvoir réaliser votre installation.

⚠ Si les prescriptions locales ou nationales sont plus contraignantes que celle imposées par Stûv, ces prescriptions prévalent sur celle du fabricant.

3. Capacité portante de la structure

Assurez-vous que la résistance du plancher soit suffisante pour supporter le foyer et son habillage; en cas de doute, consulter un spécialiste.

4. Préconisations pour le démontage, le recyclage et l'élimination de l'appareil à la fin de son cycle de vie

Stûv s'inscrit résolument dans une démarche environnementale responsable. Nous pensons à la fin de vie de nos produits. Chaque composant de l'appareil peut être isolé afin d'effectuer un tri et donc un recyclage optimal. L'évacuation des différentes pièces doit se faire conformément aux réglementations locales et nationales.



5. Conditions légales d'utilisation

⚠ Cet appareil ne peut en aucun cas être utilisé par des enfants de moins de 8 ans.

⚠ Cet appareil ne peut être utilisé par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites que si celles-ci sont sous supervision ou ont reçu la formation nécessaire à l'utilisation sécurisée de l'appareil.

⚠ Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne peuvent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

⚠ Il est défendu aux enfants de jouer avec l'appareil ! Certaines parties du foyer - la vitre et les parois extérieures - peuvent être très chaudes même en usage normal (puissance nominale) et le rayonnement de la vitre peut être important.

1. Encart CE

					Normes européennes: EN 16510-2-6:2022 Numéro de l'organisme notifié: 0051 Numéro de déclaration de performance : 25-1651026-01		
25 Stûv S.A. Rue Jules Borbouse 4, 5170 Bois-de-villers STÛV P20 B					Utilisation prévue : poêle à pellets pour le chauffage des espaces dans les bâtiments résidentiels. Veuillez lire et suivre les instructions d'utilisation avant de commencer ! N'utilisez que les combustibles recommandés : pellets de bois de diamètre 6 mm, norme de qualité EN+A1.		
Hygiène, santé et environnement		Puissance nominale		Puissance partielle	Économie d'énergie et rétention de chaleur	Puissance nom.	Puissance partielle
Émissions à 13% d'oxygène		CO	10 mg/Nm³	83 mg/Nm³	Puissance de chauffage de l'espace	8,5 kW	3,7 kW
		NOx	99 mg/Nm³	90 mg/Nm³	Puissance de chauffage à l'eau	n.a.	n.a.
		OGC	<1 mg/Nm³	<1 mg/Nm³	Rendement	90,9 %	95,0 %
		PM	5,1 mg/Nm³	7,3 mg/Nm³	Rendement saisonnier à puissance nominale	87,7 %	
Sécurité incendie		Distance totale	Espace d'air de convection	isolation (conduct. thermique de 0,105 W/m.K à 400°C)	Indice d'efficacité saisonnier (EEI)		129
Arrière	dR	100mm	100mm	-	Classe d'efficacité énergétique		A+
Côtés	dS	100mm	100mm	-	Consommation énergétique à puissance nominale		0,024 kW
Plafond	dC	750mm	750mm	-	Consommation énergétique à charge partielle		0,023 kW
Dessous	dB	0mm	0mm	-	Consommation énergétique en mode veille		0,004 kW
Avant (par ex. meubles)	dP	700mm	700mm	-	Puissance électrique (pic)		1,1 kW
Sol devant	dF	0mm	0mm	-	Puissance électrique (moyenne)		0,023 kW
Air de radiation latérale	dL	450mm	450mm	-	Tension		230 V
Sécurité et accessibilité à l'usage		Puissance Nominale		Puissance partielle	Fréquence		50 Hz
Température de sortie des fumées		218,4° C		111,9° C	Résistance mécanique et stabilité		
Tirage minimum de la cheminée		0 Pa		0 Pa	Capacité portante		n.d.
Débit massique des gaz de combustion		5,3 g/s		2,7 g/s			
Sécurité incendie de l'installation de la cheminée		T 400 G					

2. Étiquette énergétique & fiche produit

ENERG
енергия - ενέργεια

Y IJA
IE IA

stüv

P20-B

A⁺⁺
A⁺
A
B
C
D
E
F
G

A⁺

8,5
kW

ENERGIA - ЕНЕРГИЈА - ΕΝΕΡΓΕΙΑ - ENERGIJA - ENERGY - ENERGIE - ENERGI

2015/1186

Fiche produit		stûv
EU 2015/1186		
Stûv s.a.		
Rue Jules Borbouse,4 5170 Bois-de-Villers info@stuv.com – www.stuv.com		
Référence du modèle :		
STÛV P20-B		
Classe d'efficacité énergétique		
Puissance thermique directe		8,5 kW
Puissance thermique indirecte		-
Indice d'efficacité énergétique		129
Rendement utile à la puissance thermique nominale		90,9 %
Rendement utile à la charge minimale		95,0 %
Précautions particulières que doivent être prises lors du montage de l'installation ou de l'entretien du dispositif de chauffage décentralisé :		
Consulter les instructions d'installation, d'utilisation et de maintenant		

Présentation produit

1. Normes, agrégations et caractéristiques techniques



Dans tous les cas de figure, votre installation doit respecter les normes EN 15287-1 ou -2 et leurs annexes. Par conséquent votre conduit d'évacuation doit respecter la norme EN 13384 -1 et son annexe.

Les foyers **Stûv P20 B** (à fonctionnement intermittent) répondent aux exigences (rendement, émission de gaz, sécurité...) de la norme européenne **EN 16510-2-6**.

Les données reprises ci-après sont fournies par un laboratoire agréé. Résultats des tests suivant la norme EN 16510-2-6 : appareils de chauffage domestique à convection à granulés de bois.

Les Stûv P20-B sont couverts par :
les brevets n°:
EP 2304319
JP 5390603
US 8.904.944
US 8.826.899
+ Patents pending

les dessins modèles n°: 15024223

Données de calcul des conduits suivant la norme EN 13384-1

	Puissance partielle	Puissance nominale
Concentration en CO ₂	10 %	12,6 %
Puissance calorifique	3,7 kW	8,5 kW
Rendement	95,0 %	90,9 %
Température moyenne des fumées à la sortie de l'appareil	111,9 °C	218,4 °C
Débit massique des fumées	2,7 g/s	5,3 g/s
Tirage conseillé	6 Pa	6 Pa
Tirage minimum à la sortie de l'appareil pour le calcul des conduits de fumées	0 Pa	0 Pa

Exigences relatives à l'alimentation électrique

Tension	220 V
Fréquence	50 Hz
Puissance électrique consommée à l'allumage	1,1 kW
Puissance électrique consommée en fonctionnement normal	0,024 kW

Exigences relatives au combustible

Combustible recommandé	Granulés de bois exclusivement
Certification	Din plus, EN plus A1
Diamètre	6 mm

Exigences relatives à l'alimentation en air extérieur

Diamètre du conduit d'arrivée d'air	60 mm
Longueur maximum du conduit d'arrivée d'air	5 m
Nombre max. de coudes à 90°	4
Section minimum de l'alimentation en air de combustion depuis l'extérieur (lorsque le foyer n'est pas raccordé directement à l'air extérieur)	30cm ²

Autre

Masse de l'appareil (sans pellet)	158 kg
-----------------------------------	--------

PARAMÈTRES TECHNIQUES POUR LES DISPOSITIFS DE CHAUFFAGE DÉCENTRALISÉS À COMBUSTIBLES SOLIDES



Conformément à la commission (EU) 2015/1185, (EU) 2015/1186 et aux réglementations Ecodesign.

Détails de l'appareil:

Modèle de référence :	STUV P20 B	Organisme notifié/ numéro :	0051
Modèle(s) équivalent(s) :	-	Numéro du rapport d'essai :	CS25-0114927-01
Fonction de chauffage indirect :	non	Application de normes harmonisées :	EN16510-2-6:2022
Puissance thermique directe :	8,5 kW	Autres normes appliquées / spécifications techniques :	-
Puissance thermique indirecte :	0,0 kW		

Détails du combustible de référence (un seul) :

Combustible	Combustible de référence (only one)	Autre(s) combustible(s) admissible(s)	Efficacité énergétique saisonnière η_s [%]:	Émissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique nominale (*) :				Émissions dues au chauffage des locaux à la puissance thermique minimale (*) (**):			
				PM	OGC	CO	NO _x	PM	OGC	CO	NO _x
				[x] mg/Nm ³ (13% O ₂)				[x] mg/Nm ³ (13% O ₂)			
Bûches de bois ayant un taux d'humidité ≤ 25%	non	non	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.
Bois comprimé ayant un taux d'humidité < 12%	oui	non	87,7	5,1	<1	10	99	7,3	<1	83	90
Tout autre combustible	non	non	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.	N.A.

(*) P = particules, COG = composés organiques gazeux, CO = monoxyde de carbone, NO_x = oxydes d'azote.

(**) Requis uniquement si le facteur de correction F(2) ou F(3) est appliqué.

Caractéristiques pour une utilisation avec le combustible de référence uniquement:

Caractéristiques	Symbole	Valeur	Unité	Caractéristiques	Symbole	Valeur	Unité
Puissance thermique				Rendement utile (PCI brut)			
Puissance thermique nominale	P _{nom}	8,5	kW	À la puissance thermique nominale	$\eta_{th, nom}$	90,9	%
Puissance thermique minimale (indicative)	P _{min}	3,7	kW	À la puissance thermique minimale (indicatif)	$\eta_{th, min}$	95,0	%
Consommation d'électricité auxiliaire				Type de contrôle de la puissance thermique/de la température de la pièce (sélectionner un seul type)			
À la puissance thermique nominale	e _{l, max}	0,024	kW	Contrôle à un palier, pas de contrôle de la température de la pièce		non	
À la puissance thermique minimale	e _{l, min}	0,023	kW	Contrôle à deux ou plusieurs paliers manuels, pas de contrôle de la température de la pièce		non	
En mode veille	e _{l, SB}	0,004	kW	Contrôle de la température de la pièce avec thermostat mécanique		non	
Puissance requise par la veilleuse permanente				Contrôle électronique de la température de la pièce		non	
Puissance requise par la veilleuse (le cas échéant)	P _{pilot}	N.A.	kW	Contrôle électronique de la T° de la pièce et programmeur journalier		non	
Efficacité énergétique				Contrôle électronique de la température de la pièce et programmeur hebdomadaire		oui	
Indice d'efficacité	-	129	-	Autres options de contrôle (sélectionner une ou plusieurs options)			
Classe d'efficacité	-	A+	-	Contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de présence		non	
				Contrôle de la T° de la pièce, avec détecteur de fenêtre ouverte		non	
				Contrôle à distance		oui	

Précautions particulières pour l'assemblage, l'installation ou l'entretien :

Les distances de protection contre l'incendie et de sécurité telles que les distances par rapport aux matériaux de construction combustibles doivent être respectées ! L'alimentation en air de combustion de l'appareil doit être garantie en permanence. Les valeurs des gaz de combustion de l'appareil doivent être respectées lors du dimensionnement de la cheminée !

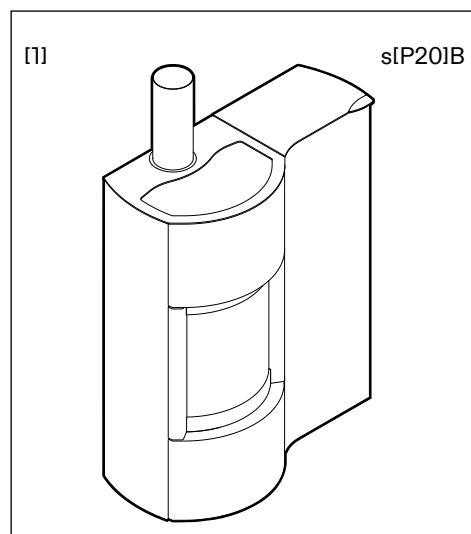
Fabricant	STUV SA
Contact	Thomas Duquesne Science & Technology Manager certifications@stuv.be
Adresse	Rue Jules Borbouse,4 5170 Bois-de-Villers Belgique


Gérard Pitance
Administrateur délégué et Fondateur

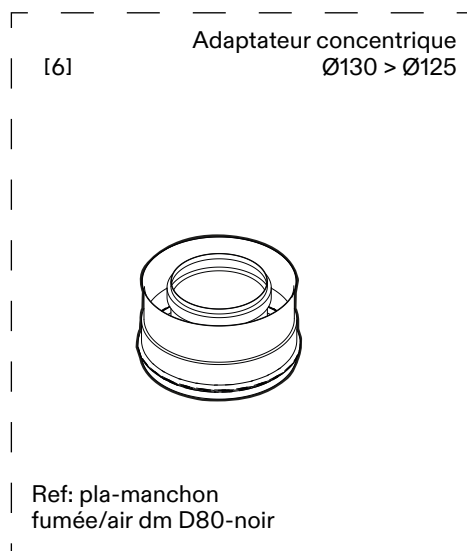
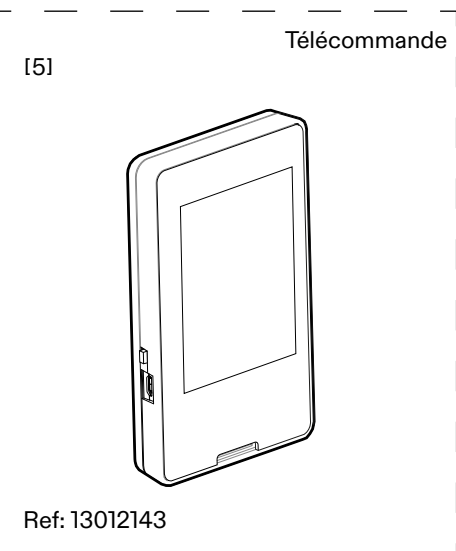
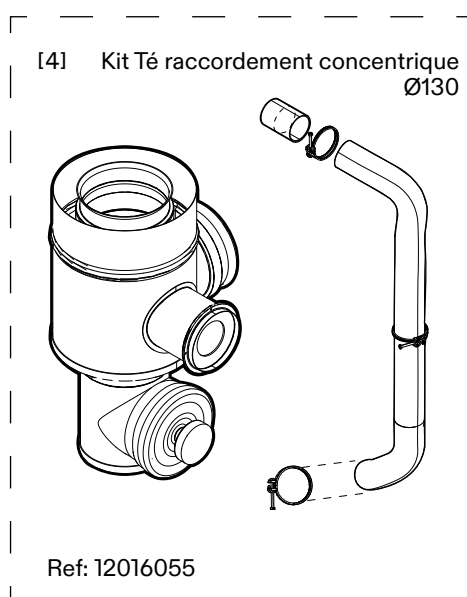
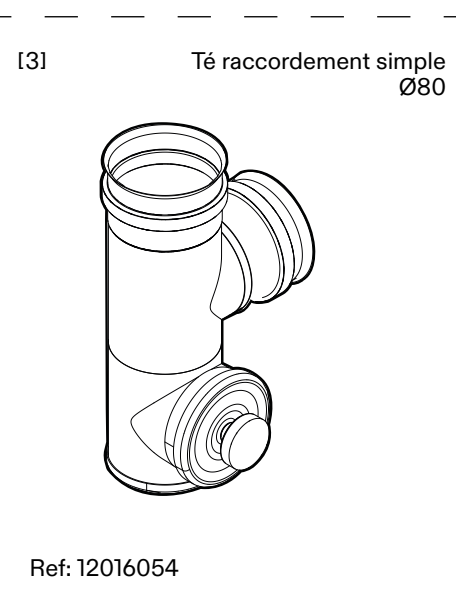
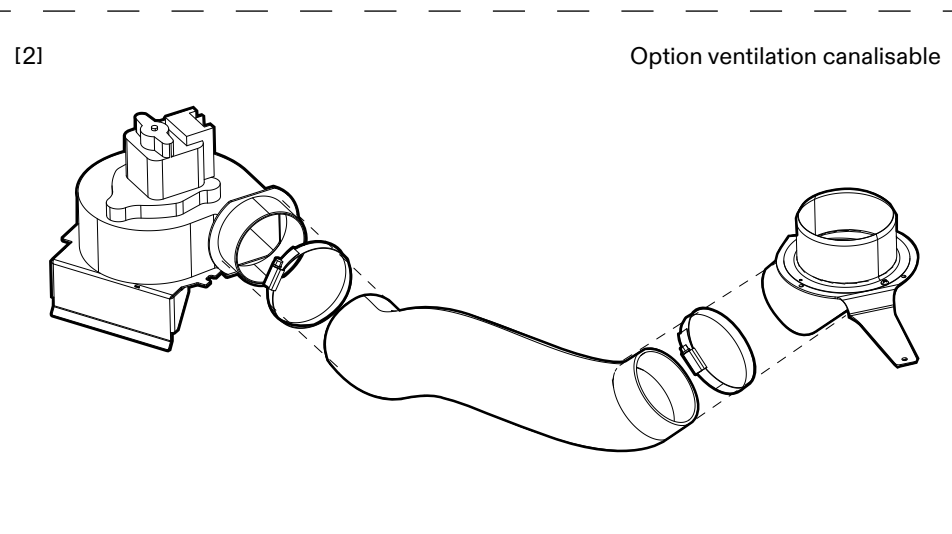

Jean-François Sidler
Directeur Général et Administrateur délégué

3. Composition du produit

FOYER:



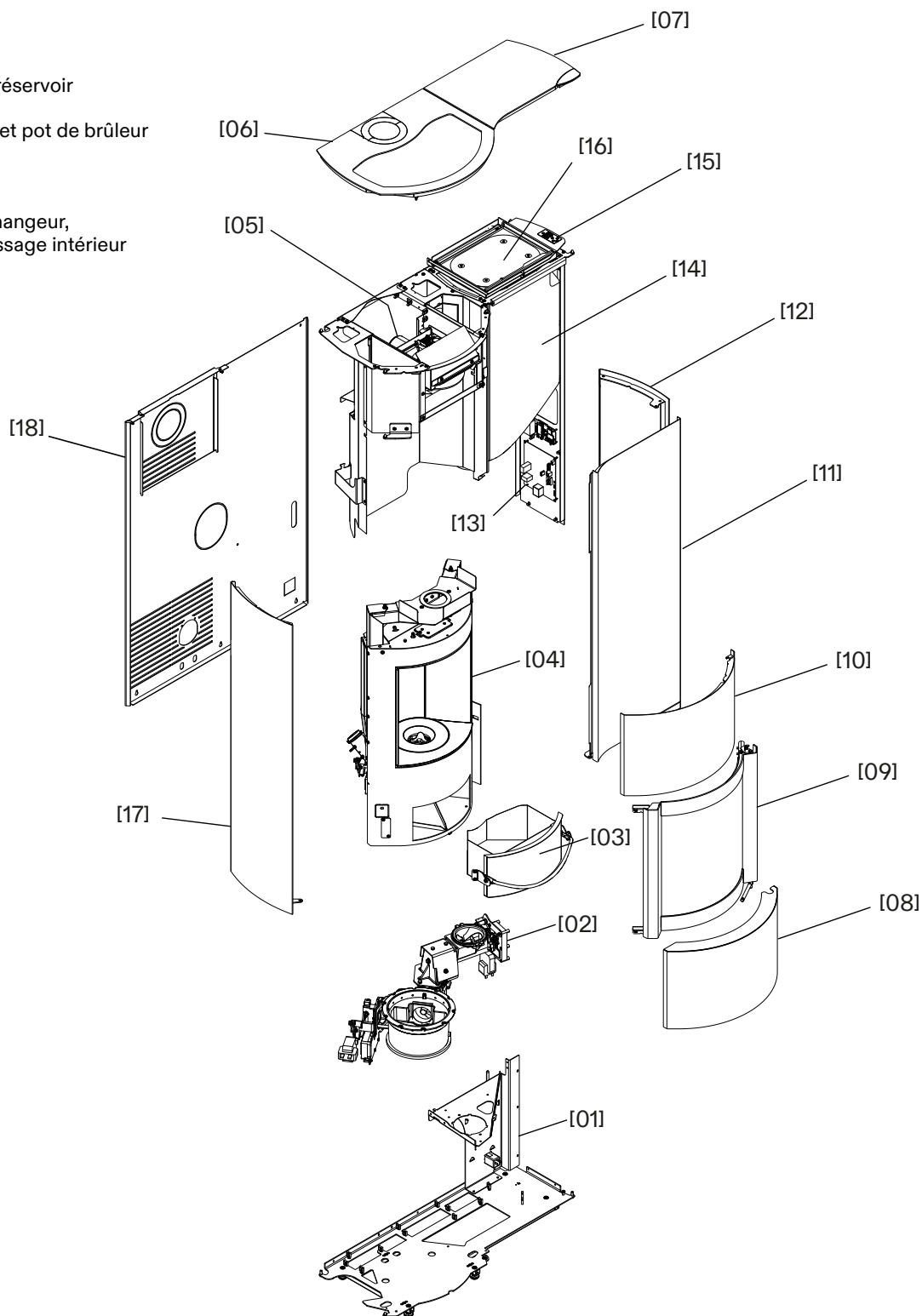
OPTIONS:



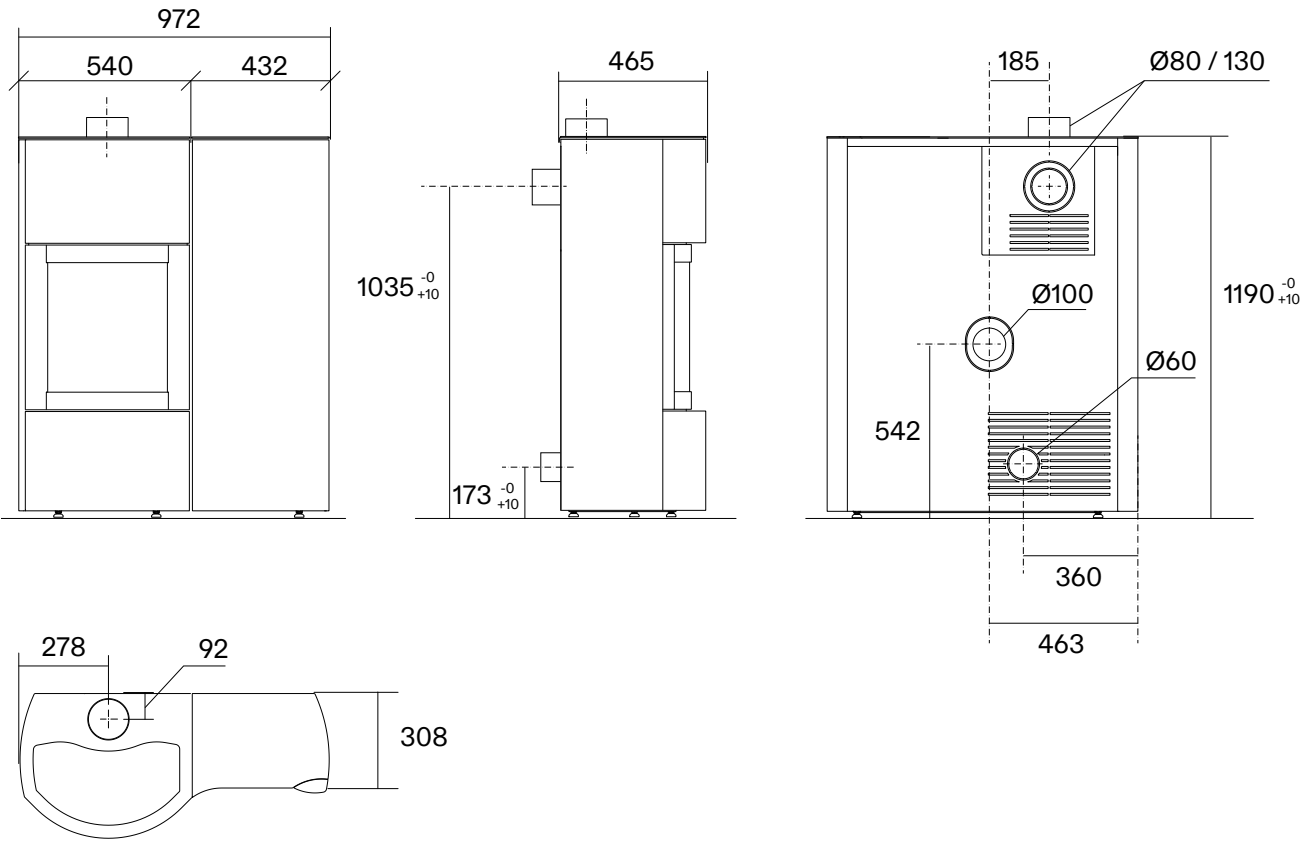
4. Vue d'ensemble

Kit sP20-B :

- [01] Base et structure support de réservoir
- [02] Vis d'alimentation en granulé et pot de brûleur
- [03] Tiroir à cendres
- [04] Chambre de combustion, échangeur, soupape de sécurité et garnissage intérieur
- [05] Extracteur de fumées
- [06] Tablette supérieure gauche
- [07] Tablette supérieure droite
- [08] Portillon
- [09] Porte de la chambre de combustion
- [10] Fronton
- [11] Parement avant droit
- [12] Parement latéral droit
- [13] Carte électronique
- [14] Réservoir à granulé
- [15] SCD
- [16] Trappe de chargement
- [17] Parement latéral gauche
- [18] Parement arrière



5. Dimensions utiles (mm)



Comment fonctionne votre Stûv P20-B?

1. Présentation générale

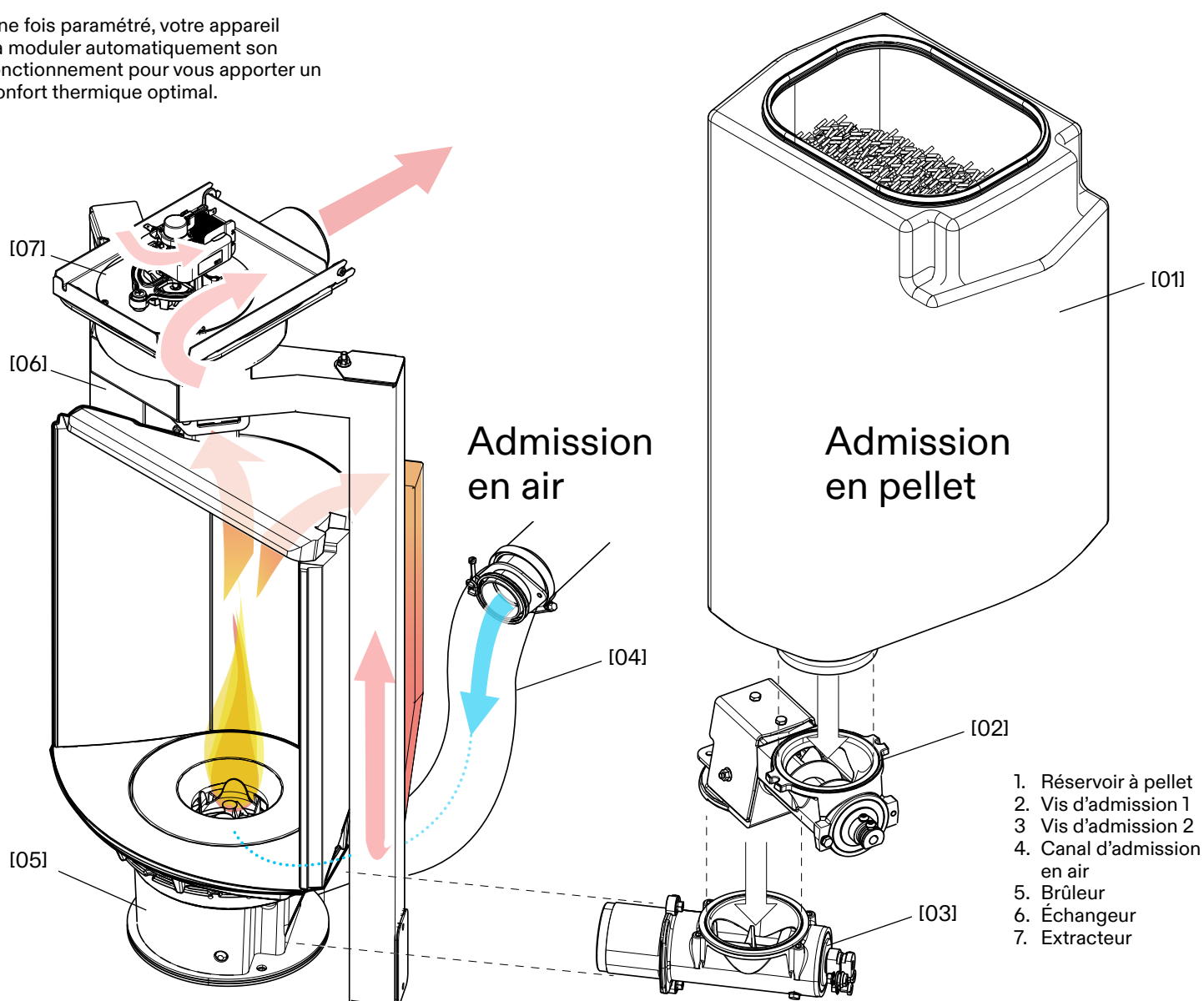
Votre Stûv P20-B a été conçu pour vous offrir une qualité de combustion et un plaisir incomparable.

La qualité exceptionnelle de son brûleur fleur breveté, la grande capacité de son réservoir ainsi que ses options de programmation avancées (électronique et sondes intelligentes) vous garantissent une expérience parfaitement adaptée à vos besoins.

Une fois paramétré, votre appareil va moduler automatiquement son fonctionnement pour vous apporter un confort thermique optimal.

La puissance communiquée variera ainsi par la régulation de la quantité de granulés amenée au brûleur et la quantité d'air alimentant la combustion.

La chambre de combustion diffuse une chaleur enveloppante, alliant rayonnement et convection, tandis que la vitre courbe vous offre une vue dégagée sur la flamme.



2. Combustible

2.1. Type de granulé autorisé

Le granulé de bois ou pellet est un combustible solide et écologique réalisé à partir de déchets de scierie. La sciure de bois est comprimée sans colle ni liant de sorte à obtenir un cylindre normalisé de haute densité et avec un faible taux d'humidité. Ces caractéristiques confèrent aux granulés un pouvoir calorifique intéressant.

! La combustion de tout liquide ou solide autre que les granulés répondant aux normes ENplus/ DIN plus A1/ NF haute performance est proscrite!

Les performances du Stûv P20-B peuvent varier en fonction du granulé utilisé. Pour une utilisation correcte, les granulés doivent être conforme aux certifications ENplus, DINplus A1 ou NF haute performance.

Ces références vous assurent que les pellets possèdent les caractéristiques suivantes:

- **composition : 80-100% de bois résineux**
- **diamètre: 6mm**
- **longueur min. max. : 3-40mm**
- **taux d'humidité: $\leq 10\%$**
- **taux de cendres: $\leq 0,7\%$**



2.2. Consignes de stockage du granulé

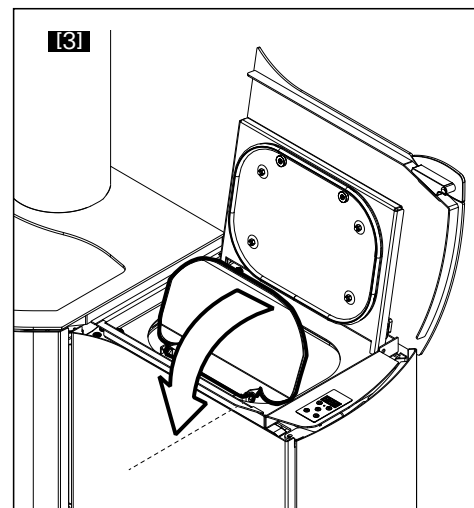
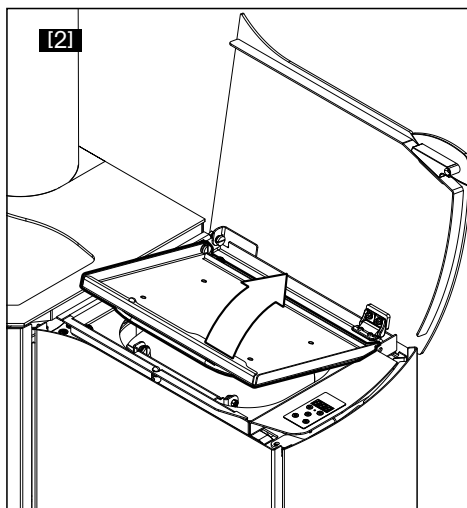
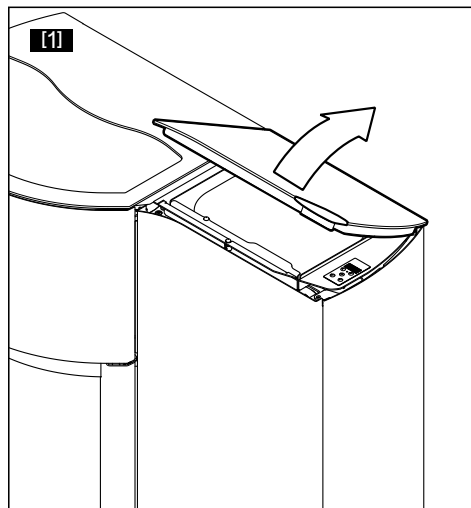
Le pellet doit être stocké dans un endroit sec et où la température est supérieure à 5°C. Il peut être conservé en sac ou en vrac mais l'entreposage à l'air libre à éviter!

! Prenez garde de ne pas écraser les sacs lors du transport car la poussière des sciures dans le réservoir de l'appareil pourrait perturber son circuit d'alimentation.

! Veillez à utiliser le contenu de tout sac de pellet ouvert dans un délai relativement court afin de prévenir le risque d'humidification.

! La combustion d'un granulé inadapté peut entraîner des dysfonctionnements de l'appareil tels que la dégradation de vitre et des conduits de fumées, un fonctionnement bruyant, l'encrassement du brûleur ou l'accumulation de poussières dans le réservoir.

2.3. Remplissage du réservoir

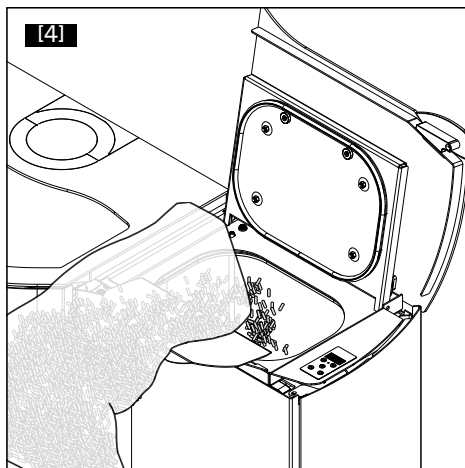


⚠ Assurez-vous qu'aucun objet étranger ne se trouve à l'intérieur du réservoir avant de procéder à son chargement! N'essayez pas de brûler des granulés humides! Ne pas verser de poussières ou de trop petits morceaux de granulés!

Le Stûv P20-B est équipé d'une sonde de détection du niveau de granulés. Si la sonde détecte un niveau bas, l'appareil va réduire sa puissance.

Si le niveau de pellets augmente suite au rechargement, la puissance va remonter. Si le niveau continue à descendre, le poêle va passer en mode "Extinction". L'idéal est d'attendre que la sonde émette un son pour remplir le réservoir à l'aide de deux sac de 15kg. **⚠ Il est conseillé de recharger en pellets uniquement quand l'appareil est éteint.** Si toutefois vous rechargez en granulés alors que l'appareil est en fonctionnement, veuillez ne pas laisser la trémie ouverte plus de deux minutes, au-delà l'appareil risque d'afficher un signal d'alarme, voire de se verrouiller dans un mode "sécurité".

⚠ Ne verser que des granulés dans le réservoir. Éviter de verser les sciures et poussières se trouvant dans le fond du sac ainsi que tout autre objet. Éliminer les poussières de la trémie. N'utilisez pas vos mains car une montre, un bracelet ou

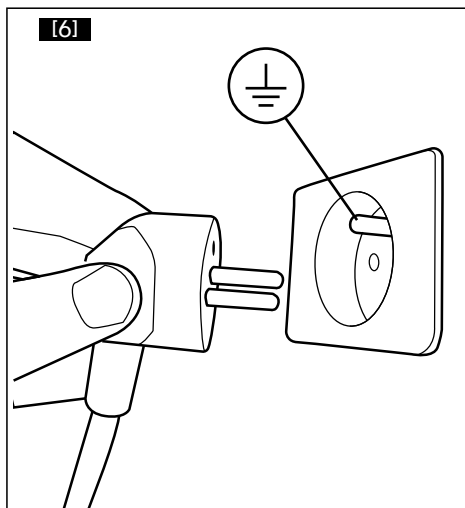
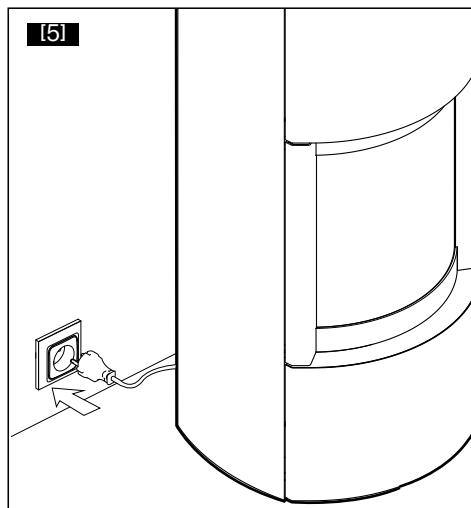


une bague pourrait endommager le joint d'étanchéité!

Veuillez à bien ouvrir la trappe d'accès à la trémie de chargement (schéma 2) ainsi que la tôle de support de chargement (schéma 3) avant de verser le pellet dans la trémie (schéma 4).

Après avoir effectué le rechargement en pellets, refermez la trappe de chargement en vous assurant qu'aucun granulé ne soit coincé dans le joint d'étanchéité.

3. Alimentation électrique



Attention ! Il est impératif que la prise et l'installation électrique soient munies d'un contact à la terre et d'un disjoncteur différentiel 300mA (schéma 6).

Prévoir une arrivée électrique, idéalement à l'arrière de l'appareil. La prise murale doit rester facilement accessible une fois l'installation terminée

Utilisation

Chaque Stûv P20-B fait l'objet d'une vérification en usine.
Il est possible qu'il y ait des traces de combustion ou de légers résidus suite à ce test.

1. Recommandation générales

Afin d'exploiter au mieux les qualités de votre appareil et éviter tout danger, il est impératif de respecter les consignes suivantes:

Installez le foyer suivant les règles de l'art et les prescriptions locales ou nationales. Un professionnel qualifié doit s'assurer de la compatibilité et du dimensionnement du conduit de fumées.

Lisez attentivement ce mode d'emploi et conservez-le.

Respectez les consignes d'entretien.

Ne jamais utiliser l'appareil avec la porte ouverte ou la vitre cassée.

Ne jamais utiliser de liquide inflammable dans ou autour de l'appareil en fonction.

Utilisez uniquement des pellets de la qualité recommandée (DINplus, ENplus A1 ou NF hp).

Prenez garde de n'introduire aucun corp étranger dans le réservoir. Le cas échéant, vidangez celui-ci.

Évitez toute accumulation de pellets imbrûlés dans le bruleur.

Veillez à ne jamais charger le combustible ailleurs que dans le réservoir.

Videz le cendrier régulièrement

UTILISATION:

⚠ Le foyer doit être utilisé conformément aux réglementations locales et nationales et aux normes européennes!

Certaines parties du foyer – la vitre et les parois extérieures – peuvent être très chaudes même en usage normal (puissance nominale) et le rayonnement de la vitre peut être important.

Afin de prévenir toute détérioration ou risque d'incendie, quand l'appareil fonctionne, éloignez tout objet sensible à la chaleur de la zone de rayonnement. Soyez particulièrement vigilant quand vous quittez la pièce.

Veillez à ne pas orienter la partie vitrée vers d'éventuels matériaux sensibles à la chaleur.

Ne pas laisser des enfants en bas âge sans surveillance dans la pièce où le foyer est installé.

Veillez à ce que les entrées et sorties d'air soient toujours libres.

Attention!

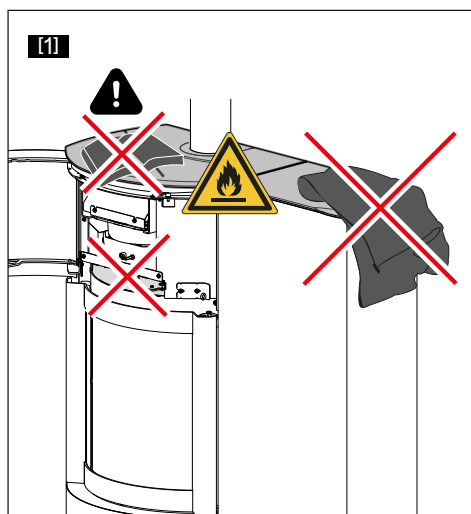
L'appareil n'est pas prévu pour recevoir des ustensiles de cuisine. Ne rien déposer sur l'appareil ou sur les parements.

RÉPARATION/ENTRETIEN:

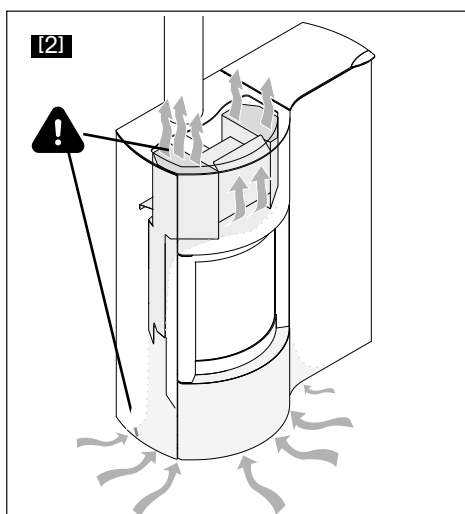
Toute modification apportée à l'appareil peut créer un danger et vous privera du bénéfice de la garantie. En cas de réparation, n'utiliser que des pièces de rechange Stûv.

EN CAS DE FEU DE CHEMINÉE:

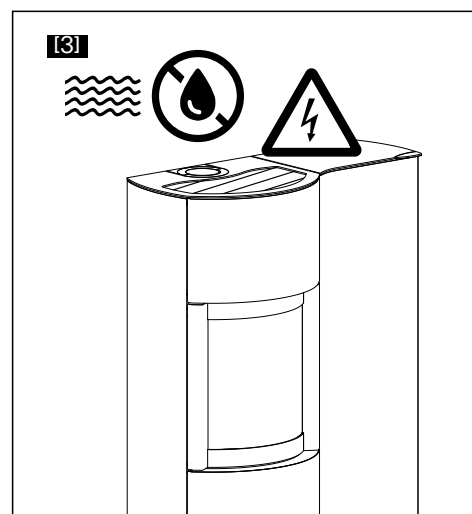
- Dans un premier temps, surtout ne pas ouvrir la porte du foyer!!!
- Débranchez l'appareil.
- Appelez les pompiers.
- Après quelques minutes, si le feu ne s'est pas calmé, utiliser un extincteur à poudre, de la soude ou du sable (⚠ surtout pas d'eau!).
- Suite à un feu de cheminée, ventilez la pièce dans laquelle se trouve le foyer.
- Faites nettoyer et inspecter la cheminée par un professionnel. Faites la réparer si nécessaire.



⚠ Ne jamais rien déposer qui puisse gêner la sortie ou l'alimentation en air de convection de l'appareil! **L'air de convection doit pouvoir circuler librement autour de l'appareil. Tout entrave peut entraîner un risque d'incendie!!!**



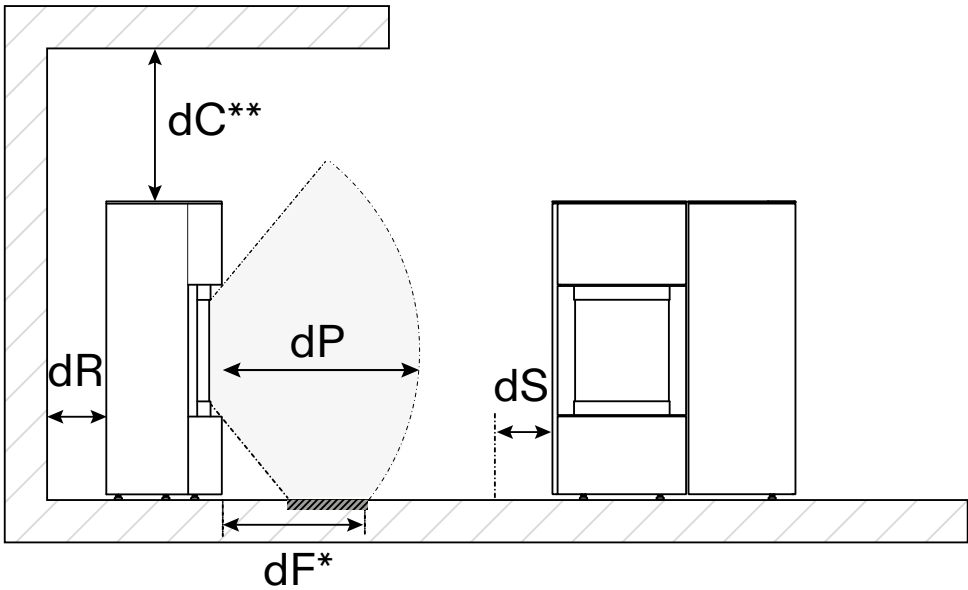
Ne jamais rien poser sur le dessus de l'appareil! Laissez l'espace à la base de l'appareil complètement dégagé pour la prise d'air!



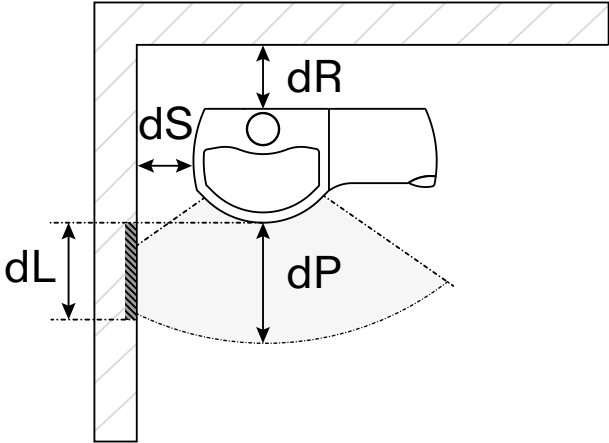
ATTENTION, éviter tout liquide à proximité de l'appareil même quand celui-ci n'est pas en fonctionnement!

2. Distances de sécurité et accessibilité du foyer

2.1. Distances de sécurité aux matériaux combustibles (mm)



dP = Avant	700 mm
dC = Plafond**	750 mm
dS = Côtés	100 mm
dR = Arrière	100 mm
dF = Sol devant*	0 mm
dL = Zone de rayonnement latéral	450 mm
dB = Dessous	0 mm



-  Matériaux combustibles
-  Zone critique d'exposition aux rayonnements
-  Zone de radiation

! Les distances de sécurité spécifiées sont valables **UNIQUEMENT** pour les **conduits de fumées entièrement isolés** avec un isolant ayant une conductivité thermique de 0,07 W/m.K à 400 °C et une épaisseur de 25 mm. Pour tous les autres cas, se référer aux réglementations en vigueur.

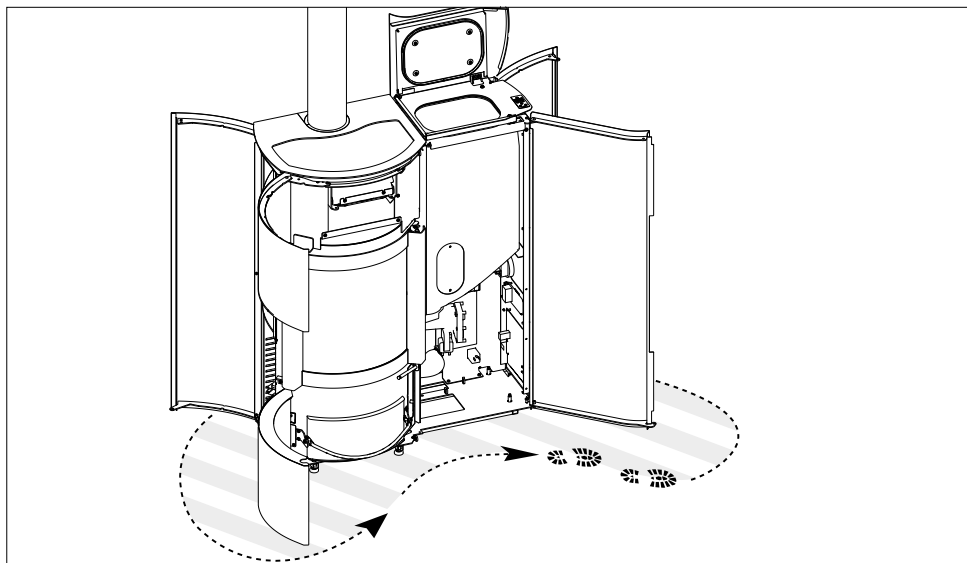
Rayonnement de chaleur et matériaux environnants

Le rayonnement de la vitre et des parois peut être important. Respectez impérativement à tout moment les distances de sécurité par rapport aux matériaux combustibles ou assurez-vous que les matériaux exposés à ce rayonnement soient résistants à de hautes températures.

! Sous l'effet du rayonnement la température au sol peut atteindre jusqu'à 60°C à une distance de 300mm de l'avant du foyer*, veuillez en tenir compte lors du choix de la finition de votre sol afin qu'elle ne soit pas altérée. **Évitez également les «pièges à calories» dans la hotte !**

**Si le poêle se situe dans un environnement en forme de cloche (ex: ancienâtre), cet espace doit être ventilé pour éviter les «pièges à calories». Laisser un dégagement minimum de 750 mm au-dessus de l'appareil.

2.2. Accessibilité au foyer



⚠ Il est indispensable de prévoir un dégagement suffisant pour pouvoir intervenir sur chacun des côtés de l'appareil.

Veillez à laisser l'espace dégagé afin d'accéder facilement à l'appareil.

3. Recommandations et précautions d'usage

Ce chapitre concerne la mise en fonction de l'appareil. Cette mise en fonction doit être faite par un installateur agréé Stûv.

Le premier allumage va permettre de vérifier le bon fonctionnement de chaque paramètre et, le cas échéant, d'indiquer à l'installateur un réglage à effectuer pour optimiser l'utilisation du foyer en fonction des spécificités de l'installation.

Attention !

Chaque appareil étant testé en usine, la vis d'admission reste chargée en pellets. Toutefois, en raison du transport et du fonctionnement du Stûv P20-B lors de l'installation, il est possible que les pellets déjà présents dans l'appareil aient été écrasés. Vous ne devez donc pas tenir compte du comportement de la flamme

pendant les premières minutes (elle peut en effet être plus intense que la normale). Brancher l'alimentation sur le secteur (230V - 50Hz)

- Recharger le réservoir en pellets tel qu'indiqué dans le chapitre "Manipulations de base"
- Allumez l'appareil en suivant les instructions du chapitre "Allumage de l'appareil"

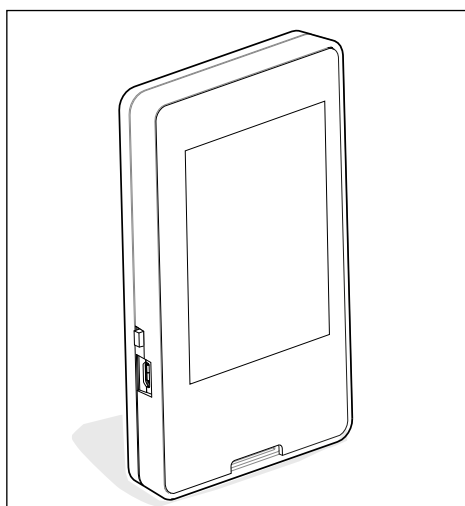
Avant d'allumer le premier feu dans le nouveau foyer, s'assurer qu'aucun objet (quincaillerie, outil,...) n'est tombé dans le réservoir ou n'est resté dans la chambre de combustion.

La peinture n'est pas cuite au four ; elle est relativement fragile mais elle durcira lors des premières chauffes ; par conséquent, manipuler l'appareil avec précaution.

Lors des premiers feux, certains dégagements de fumées et d'odeurs se produiront. Ils proviennent de la peinture, de l'huile de protection des tôles et du séchage des briques. Nous vous conseillons de faire un premier feu bien vigoureux, fenêtres ouvertes, pendant quelques heures. La peinture durcira et les odeurs disparaîtront.

La peinture de certaines pièces situées à l'intérieur de la chambre de combustion, sera, grâce à la combustion, recouverte d'une couche protectrice de carbone.

4. Présentation des types d'interface

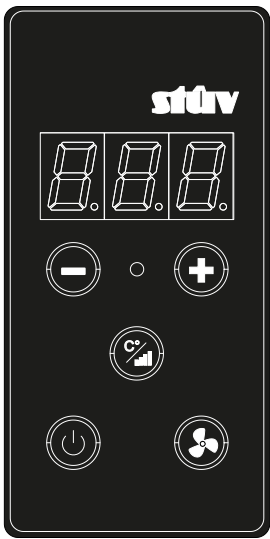


Votre P20-B peut être contrôlé par les trois interfaces suivantes :

- Le SCD (Simplified controlled display) intégré directement à l'appareil. Vous pouvez le trouver sous la tablette supérieure droite.
- L'application "Stûv pellets" téléchargeable gratuitement dans le Playstore ou l'Appstore
- La télécommande Stûv (disponible uniquement en option)

Ces trois interfaces peuvent toutes les trois fonctionner en parallèle et offrent l'accès à des fonctionnalités différentes. Référez-vous à la page suivantes pour un listing plus détaillé de ces fonctions.

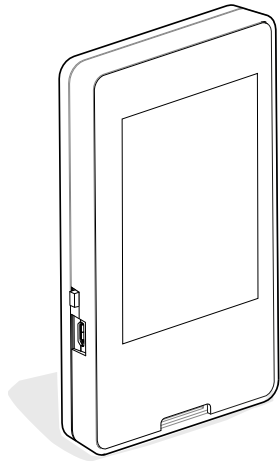
4.1. Fonctions d'utilisation par type d'interface



SCD (écran de contrôle principal)



APPLICATION
"STUV PELLETS"



Installation et
mode d'emploi

TÉLÉCOMMANDE
(option)

Fonctions d'utilisation

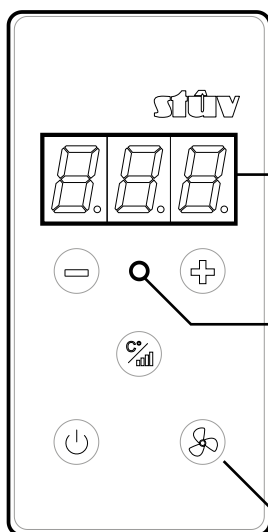
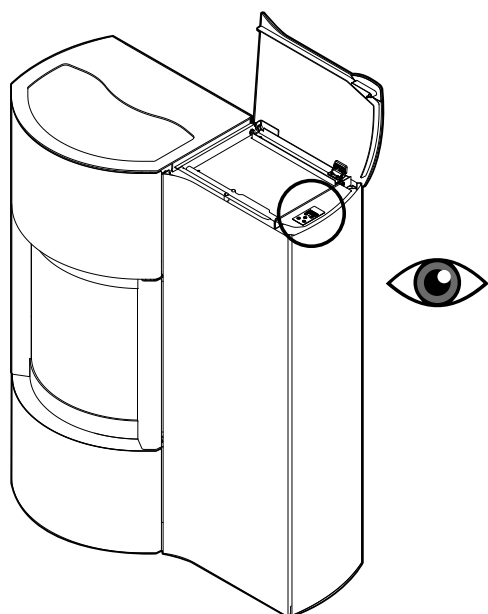
• Allumage/ extinction • Variation de puissance/ température de consigne • Choix du mode de fonctionnement		
	• Contrôle à distance de l'appareil • Programmation avancée en mode calendrier et réglage des modes de température.	
	• Accès au manuel d'utilisation • Suivi d'entretien et de maintenance de l'appareil • Accès à la garantie	• Sonde thermostatique (permet de prendre la référence de température ambiante à l'endroit du séjour où vous la déposez).

Fonctions avancées & paramétrage

	• Connexion au réseau domestique • Appairage de la télécommande	• Aide à la mise en réseau • Accès aux réglages avancés (pellet set, langues, date et heure) • Informations sur le système et sur l'état de l'appareil • Historique des alarmes • Partage de connexion avec le revendeur • Connexion à la sonde de la télécommande
--	---	--

4.2. Affichage des états de l'appareils

4.2.1. Affichage du statut de l'appareil



Écran de contrôle simplifié
(Affichage à 3 digits vous
renseignant sur l'état actuel de votre
appareil)

Led d'état
(LED tricolore fixe ou clignotante
vous renseignant sur le stade de
configuration lors de la configuration
de votre appareil)

Boutons de commande
(5 boutons vous permettant
d'effectuer le réglage et les
programmation de base de votre
appareil)

État principal
sP20-B

État secondaire
sP20-B

Affichage SCD

Éteint	OFF	OFF			
	Éco-stop	ECO			
	Pas de pellet	No.P			
Allumage...	Chargement pellet	-.-.-	-.-.-	-.-.-	
	Allumage	80n	-.-.-	-.-.-	-.-.-
ON	Thermostatique (T° ambiante 21,5 °C, T° de consigne 23°C)	21.5	2.23		
	Puissance (de P.0 à P.20)	P.20			
	Niveau de pellet bas	L0.P			
Extinction...	Extinction	OFF	-.-.-	-.-.-	-.-.-
	Refroidissement	000	001		
	Nettoyage	01n			
Alarme	Code alarme	A.60			

4.2.2. Affichage des fonctions d'utilisation

État principal sP20-B	État secondaire sP20-B	Affichage SCD		Action
Modification de la consigne...	définition puissance cible de P.1 à P.20	SEt	P.8.1 « » P.20	⊖ ou ⊕
	définition température cible de 5° à 35°	SEt	t.8.5 « » t.35	
Changement de mode...	basculement mode puissance ou mode thermostatique	SEt	t.t.t. : P.P.P.	⊖

4.2.3. Affichage en mode configuration

État principal sP20-B	État secondaire sP20-B	Affichage SCD		Action
Activation du mode de configuration		-.-.-		⊖
Mode configuration actif	Appairage de la télécommande	-.-.-	-.-.-	voir manuel d'installation
	Configuration réseau	-.-.-		voir manuel d'installation

5. Application «Stûv Pellets»

L'application "Stûv Pellets" est disponible en téléchargement gratuit dans le Playstore ou l'Appstore.



Une fois installée sur votre téléphone, l'application vous guidera à travers les différentes étapes de connexion.

La connexion à votre appareil requiert le **scan du code-barre** situé dans la partie inférieure de votre appareil, à gauche du cendrier une fois le portillon ouvert.

! Il est nécessaire d'autoriser l'accès à l'appareil photo pour cette étape!

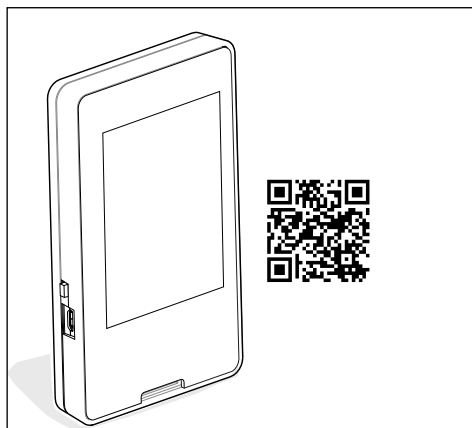
Une fois l'encodage des informations requises effectué (adresse mail, code PIN et choix du nom de votre appareil), l'application vous guidera vers votre formulaire de garantie Stûv.

L'application sera dès lors prête à être utilisée une fois votre code PIN et le nom de l'appareil réencodés.

NOTE: En cas d'échec de la procédure de connexion de votre smartphone à l'appareil, veuillez vérifier que:

- votre smartphone est bien connecté à internet
- vous avez bien autorisé l'accès à l'application «Stûv Pellets»

6. Télécommande

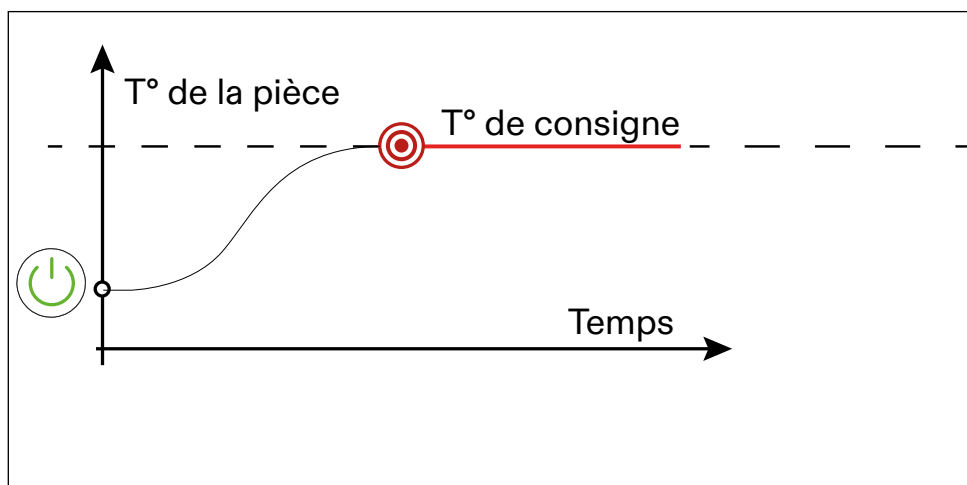


La télécommande Stûv n'est disponible qu'en option. Veuillez vous référer à la notice "**Stûv télécommande installation et mode d'emploi**" fournie avec votre appareil ou scannez le code QR joint pour être guidé à travers les étapes d'installation.

7. Modes de fonctionnement

7.1. Modes thermostatiques et Eco-stop

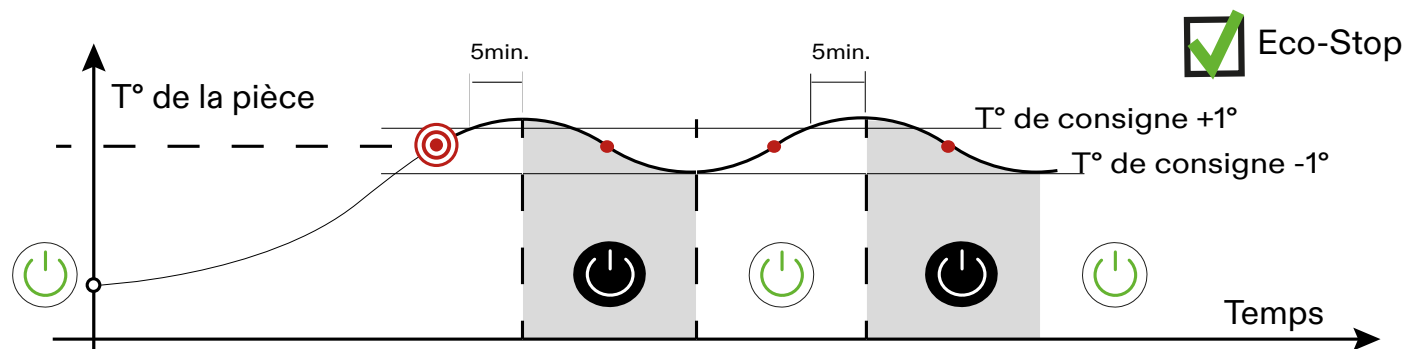
7.1.1. Présentation



Lorsque vous activez le mode régulation thermostatique, l'appareil régule sa puissance afin d'atteindre la température de consigne définie préalablement (voir page suivante).

Activation de l'Eco-stop

(⚠ uniquement disponible sous le mode thermostatique)



L'activation de l'Eco-stop enclenche l'arrêt de l'appareil une fois la température de consigne atteinte.

Lorsque l'eco-stop est actif, l'appareil s'éteint automatiquement quand la température ambiante reste plus de 5 minutes au-dessus de la consigne +1°C. Si la température ambiante descend sous la consigne -1°C, l'appareil se rallumera automatiquement.

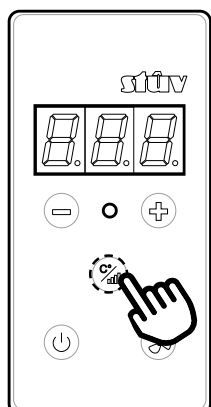
⚠ Stûv ne recommande l'Eco-stop que dans un bâtiment bien isolé!

7.1.2. Accès par le SCD et l'application "Stûv Pellets"

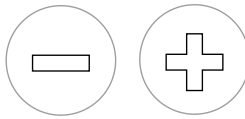
Interface

Commande principale

Commande secondaire



Un seul appui court permet de basculer entre le mode puissance et mode thermostatique.



Modifier ensuite la température de consigne par appuis courts jusqu'à obtention de la température souhaitée.



Un appui court permet d'entrer dans le menu de sélection du mode souhaité.



Mode puissance

Mode thermostatique

Eco-stop ☒

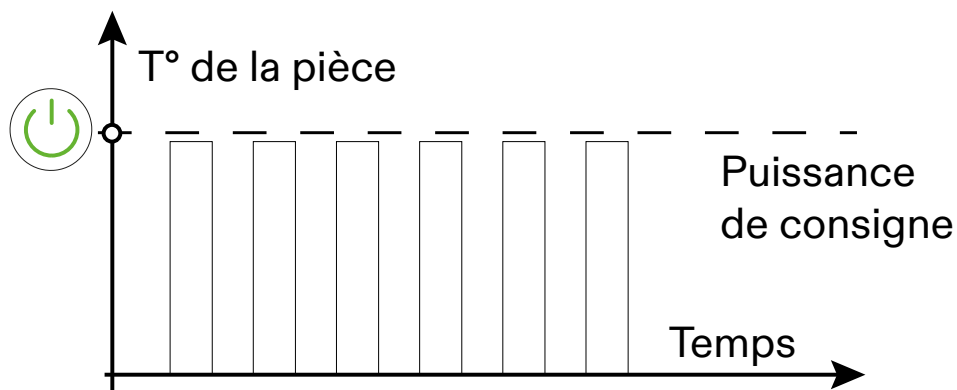
Réglage des consignes



⚠ Cet onglet de réglage de la température de consigne est également directement accessible sur votre écran d'accueil si vous êtes en mode thermostatique.

7.2. Mode puissance

7.2.1. Présentation



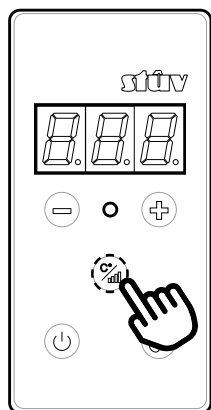
Lorsque vous activez le mode puissance, l'appareil fonctionne en permanence au niveau de puissance choisi. La plage des puissances disponibles va du niveau 1 (+/- 3,7 Kw) au niveau 20 (+/- 8Kw).

7.2.2. Accès par le SCD et l'application "Stûv pellets"

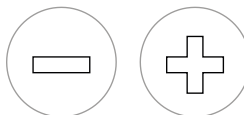
Interface

Commande principale

Commande secondaire



Un seul appui court permet de basculer entre le mode puissance et mode thermostatique.



Modifier ensuite la puissance de consigne par appuis courts jusqu'à obtention de la température souhaitée.



Un appui court permet d'entrer dans le menu de sélection du mode souhaité.



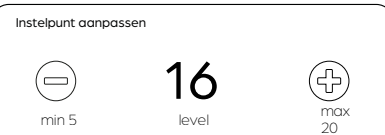
Mode puissance

Mode thermostatique

Eco-stop

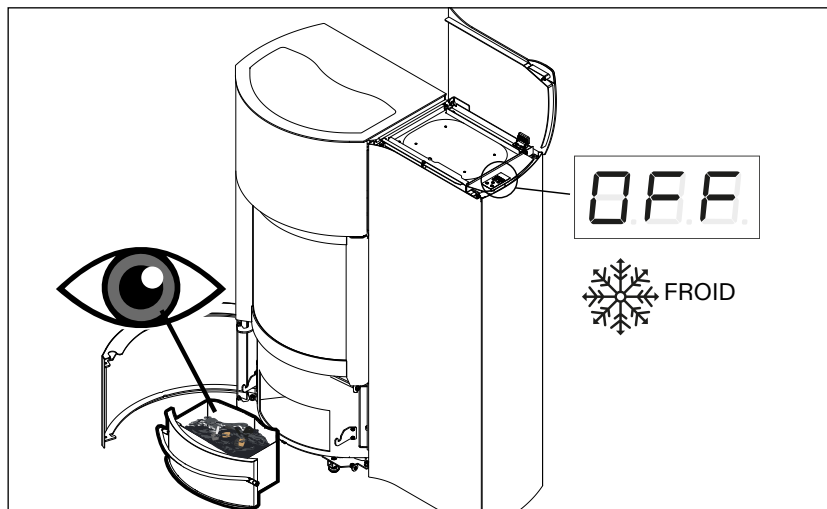


Réglage des consignes



⚠ Cet onglet de réglage de la puissance de consigne est également directement accessible sur votre écran d'accueil si vous êtes en mode puissance.

8. Précautions avant allumage



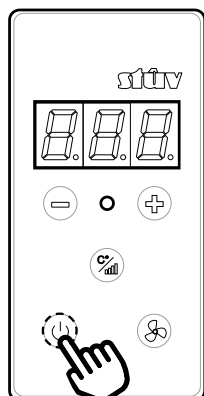
- Vérifiez le niveau du cendrier.
⚠ N'effectuez la vidange du cendrier que lorsque l'appareil est éteint et froid!
- Vérifiez que le brûleur n'est pas encrassé. Pour ce faire, retirez la vermiculite et le modèleur de flamme (voir détails de l'opération au chapitre "Entretien hebdomadaire").

9. Allumage

Interface

Commande principale

Séquence d'affichage

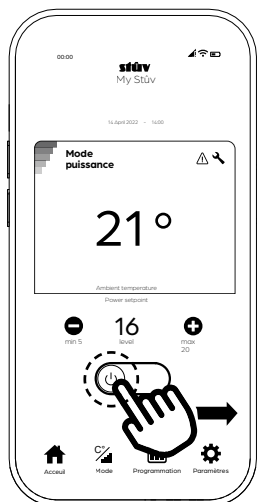


Un appui court permet de lancer la phase de démarrage de votre appareil. Votre appareil va passer par une phase de chargement puis d'allumage.

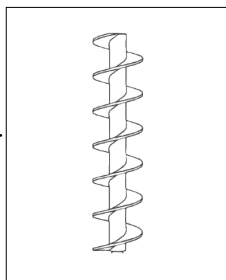
Phase de chargement en pellet



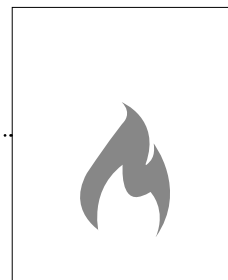
Phase d'allumage



Faites glisser le bouton de l'écran d'accueil afin de lancer la phase de démarrage de votre appareil. Votre appareil va passer par une phase de chargement puis d'allumage.



Phase de chargement en pellet



Phase d'allumage

Le cycle d'allumage de votre appareil dure une dizaine de minutes et est constitué des 3 phases suivantes:

- Le passage en revue des différents capteurs
- L'activation des vis de chargement
- L'allumage de la bougie (une fois la quantité de pellets amenés au brûleur suffisante). Ces étapes se succèdent automatiquement. À la fin de ce cycle, le niveau de puissance ou la température de consigne s'affiche alors à l'écran et permet la navigation.

NOTE : À l'allumage, il se peut que la chambre de combustion se remplisse de fumée. Ce phénomène n'est pas anormal (par ex. granulés légèrement humides, ...) et la fumée disparaîtra à l'apparition de la flamme.

⚠ Ne jamais débrancher l'appareil pendant la phase d'allumage!

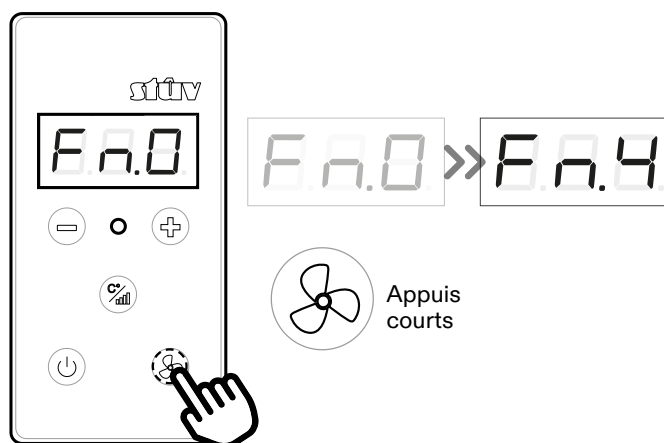
⚠ Ne jamais faire la vidange du cendrier pendant le fonctionnement de l'appareil!

10. Contrôle de la ventilation canalisée

La touche ventilation de votre SCD permet de régler l'intensité de la ventilation vers les pièces adjacentes lorsque votre foyer est en fonctionnement. Le ventilateur dispose de 5 niveaux de puissance allant de 0 à 4. Chaque pression sur le bouton  du SCD augmente sa puissance d'un niveau.

Remarque:

Cette fonction n'est utilisable que si le kit «ventilation canalisable» est installé sur votre appareil. **⚠ Le ventilateur de convection ne démarre que lorsque la température de l'appareil est suffisante afin d'éviter de pulser de l'air froid dans les pièces adjacentes.**



11. Programmation du calendrier

Disponible depuis l'application et la télécommande, la fonction calendrier vous permet de planifier le démarrage et l'arrêt automatique de votre foyer ainsi que de définir les températures de consigne à atteindre.

⚠ Tout objet combustible laissé à proximité du foyer lors d'un démarrage programmé peut entraîner un risque d'incendie! **En cas de doute, désactivez impérativement le mode calendrier!**

11.1. Réglage des températures de consigne

En mode calendrier, l'appareil varie entre un état éteint et l'activation d'un des 3 modes de température suivant:

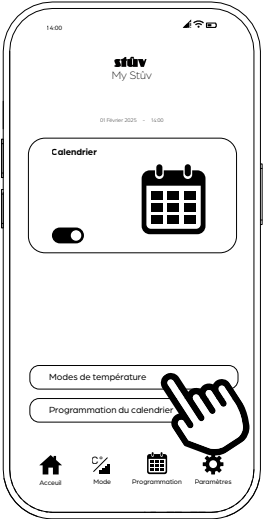
- **ECO** : un niveau inférieur
- **CONFORT**: un niveau intermédiaire
- **MAX**: un niveau supérieur

La première étape de la programmation calendrier est de définir ces 3 valeurs.

Interface

Commande principale

Commande secondaire



Appuyez sur la touche calendrier de l'écran d'accueil afin d'accéder à sa programmation.

Modes de température

Assignez ensuite la température de votre choix à chacun des modes. N'oubliez pas de les mettre à jour suite à l'opération!

Eco

14

15

16

17

18

17

18

19 C°

20

21

21

22

23 C°

24

25

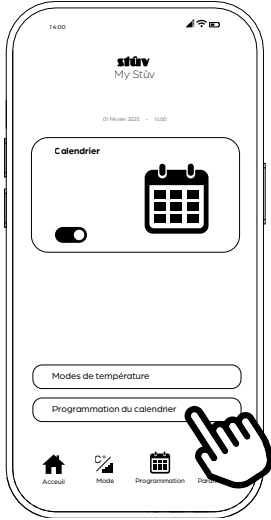
! Réglage des consignes

11.2. Planification

Interface

Commande principale

Commande secondaire



Appuyez sur la touche calendrier de l'écran d'accueil afin d'accéder à sa programmation.

Programmation du calendrier

Sous "programmation du calendrier", cliquez ensuite sur "Ajouter une nouvelle plage horaire" pour assigner une plage de temps et un des 3 modes (ECO, CONFORT ou MAX) sous l'onglet de la journée ciblée. N'oubliez pas de les enregistrer!

Les boutons "Copier" et "Coller" vous permettent d'appliquer vos paramètres d'une journée à une autre.

Samedi

Copier

Coller

Mode

Eco

Conf

Max

De

05

30

à

08

30

06

00

à

09

00

07

30

à

10

30

+

! Ajouter une nouvelle plage horaire

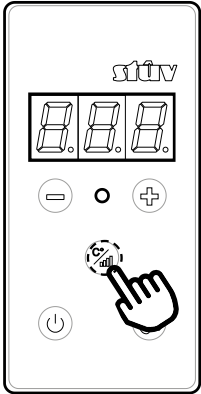
Enregistrer

11.3. Activation/désactivation du mode calendrier

Interface

Commande principale

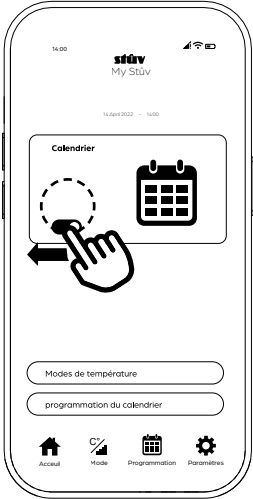
Séquence d'affichage



Bien que l'activation et la programmation du calendrier nécessite l'usage de l'application ou de la télécommande, le SCD vous permet à tout moment de rebasculer directement en mode manuel. Pour ce faire, opérez un simple "appui court" sur le bouton mode .

État du P20-B	État du calendrier	Affichage en boucle
ON	ON (ex: T° ambiante de 23°C)	CAL 23
OFF	ON	CAL OFF

NOTE :
L'extinction/l'allumage MANUEL d'un foyer programmé en mode calendrier implique la désactivation du calendrier!



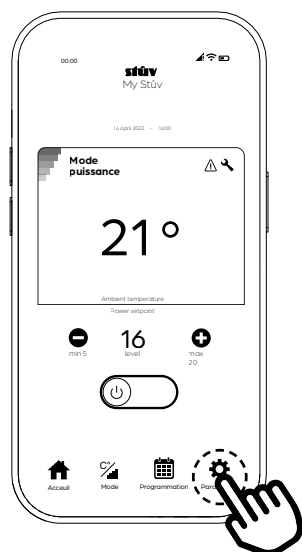
Faites glisser le bouton de l'écran calendrier afin de désactiver le mode calendrier.

12. Réglage des paramètres par l'application Stûv Pellets

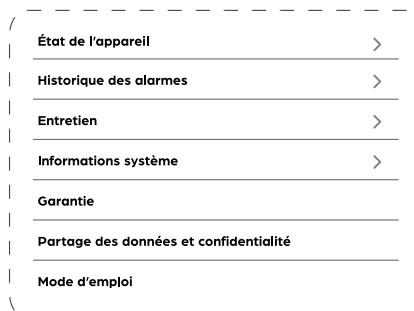
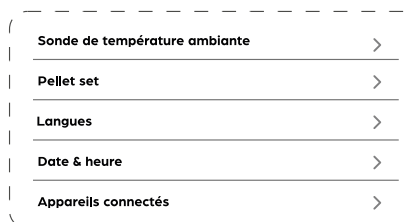
Interface

Commande principale

Commande secondaire



Appuyez sur la touche de l'écran d'accueil afin d'accéder aux paramètres du téléphone.



12.1. Sonde de température ambiante

☐ Sonde de la télécommande

☒ Sonde de la température du foyer 23°

La sélection "**sonde de température ambiante**" permet de choisir l'origine de la mesure de la température:

- la sonde intégrée à la télécommande
- la sonde intégrée au foyer

Lorsque la sonde de température de la télécommande est activée, l'appareil règle sa température en fonction des données envoyées par la télécommande. Dans le cas contraire, la sonde de mesure de température se trouve dans l'appareil.

Si vous optez pour une régulation via la

sonde de la télécommande, placez-la dans un lieu adéquat : pas trop exposé au soleil, pas trop proche du poêle, ne pas la laisser dans une autre pièce que celle où est installé le Stûv P20-B, etc.

⚠ Attention: si la télécommande s'éteint (par exemple parce que la batterie est complètement déchargée), la sonde du foyer prend automatiquement le relai.

Remarque: Il est normal de constater un léger écart entre les températures mesurées par la sonde de la télécommande et celle du foyer.

12.2. Vitesse d'admission du pellet

Pellet set



i Cette valeur est utilisée pour adapter la vitesse de rotation des vis en fonction du type de pellet. Augmenter ou diminuer le pellet set de 1 va changer la quantité de pellets d'approximativement 5%. La valeur par défaut est 3.

Le débit de granulés dans le système d'alimentation est dépendant des caractéristiques du granulé (longueur, densité ...). Il peut donc différer d'une marque à l'autre. Par exemple, les granulés de faible longueur ont tendance à monter plus rapidement dans les vis d'Archimède, même si celles-ci tournent à vitesse constante.

Pour compenser cette différence de débit, il est possible de corriger la vitesse des vis d'Archimède de -15% à +15% par rapport à la valeur de référence (la vitesse de l'extracteur des fumées n'est quant à elle pas modifiée, le but étant d'obtenir un ratio air/combustible correct). Ceci est possible via le menu SET GRANULES.

Lors du fonctionnement stabilisé (après environ 1h) au niveau de puissance Pniveau20, l'indice suivant peut indiquer un débit de pellet insuffisant, et donc une nécessité d'augmenter le niveau du SET GRANULES :

- Flamme courte et vive
- Voile blanc sur la vitre

Les indices suivants peuvent indiquer un débit de pellet excessif, et donc une nécessité de diminuer le niveau du SET GRANULES :

- la flamme très haute et colorée (touche le haut de la chambre de combustion)
- la vitre se noircit

Lors de l'augmentation du niveau SET GRANULES au-dessus du niveau 3 (augmentation des vitesses des vis d'Archimède), le niveau de puissance est volontairement bridé : il est donc normal de ne plus pouvoir atteindre le Niveau 20.

Niveau de puissance maximum en fonction du set granulés:

Set granulés	Puissance max
0	20
1	20
2	20
3	20
4	19
5	18
6	17

13. Extinction



⚠ Une fois le cycle d'extinction lancé, il vous faut attendre l'arrêt total de l'appareil (30 à 45 minutes) pour pouvoir le relancer. Pendant ce laps de temps, l'appareil restera chaud et continuera à diffuser de la chaleur.

14. Message d'avertissement

Pré-alarme "basgranule"

Cet avertissement indique que le niveau de granulés dans le réservoir est bas.

Si le réservoir n'est pas rechargé dans le délai indiqué sur la télécommande, le foyer s'éteindra et indiquera alors "fingranule".

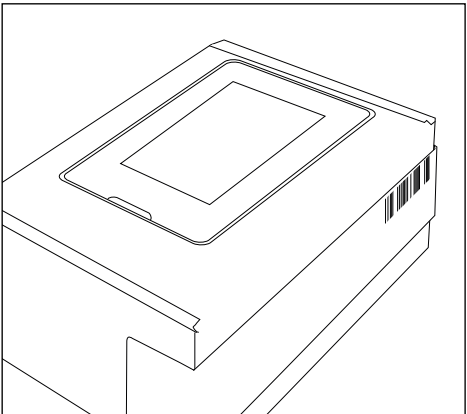
Alarme "fingranule"

Cet avertissement indique que le foyer est entrain de s'éteindre ou s'est éteint car le réservoir de granulés est vide.

- Laisser l'appareil s'éteindre
- Une fois l'appareil éteint et refroidi, effectuer le décendrage.

- Remplir le réservoir de granulés avant de redémarrer l'appareil.

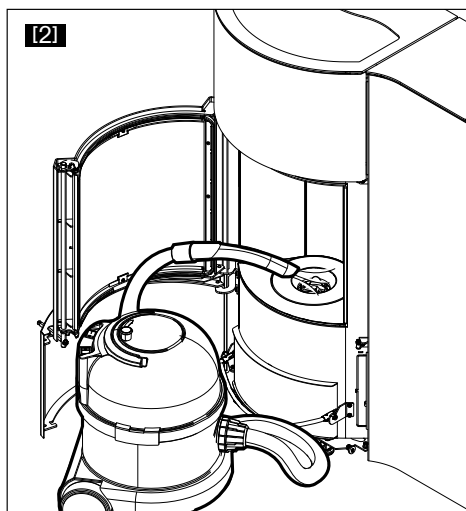
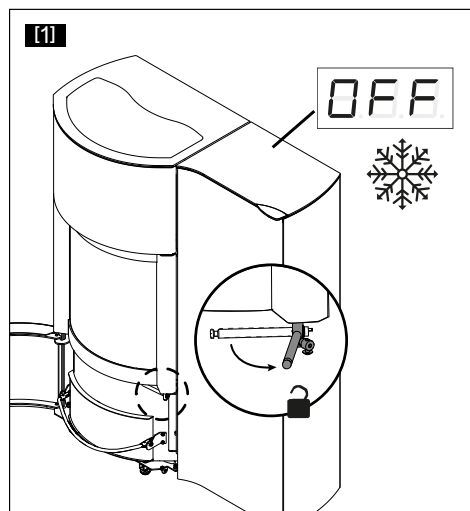
15. Option télécommande



Veuillez vous référer au «Quick start guide : télécommande» fourni dans la boîte de la télécommande. Il vous guidera dans les différentes étapes d'appairage et d'utilisation de votre télécommande.

Entretien

1. Entretien régulier



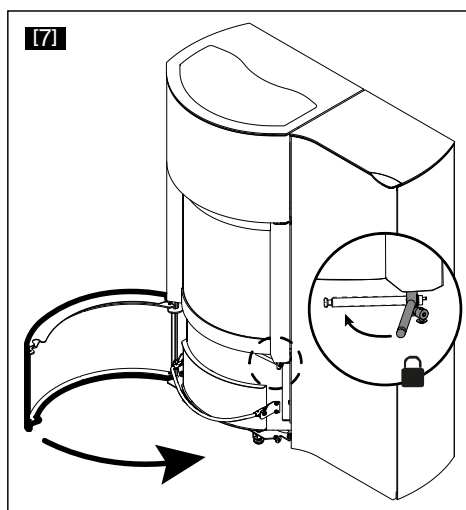
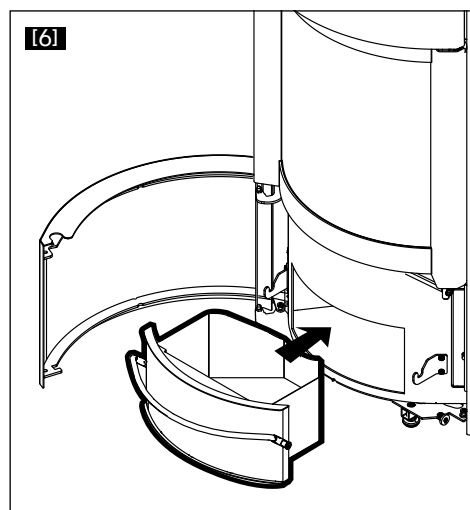
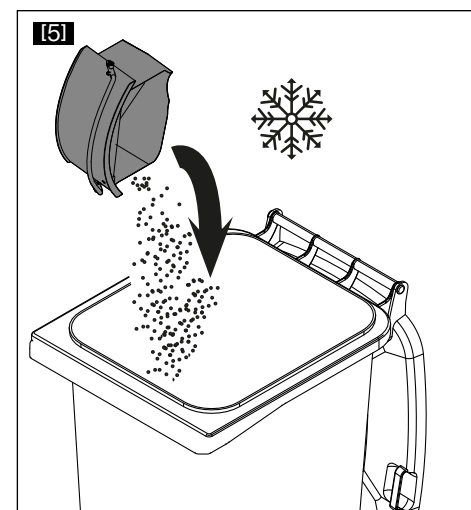
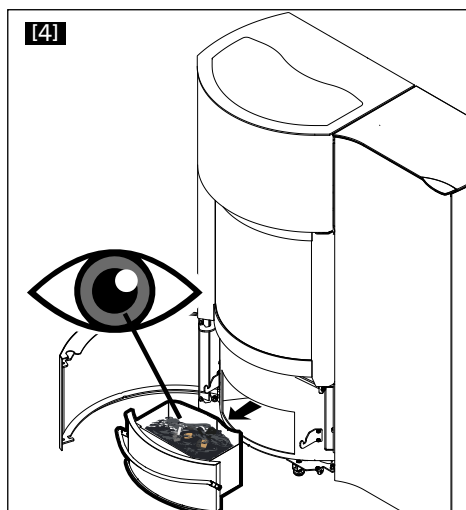
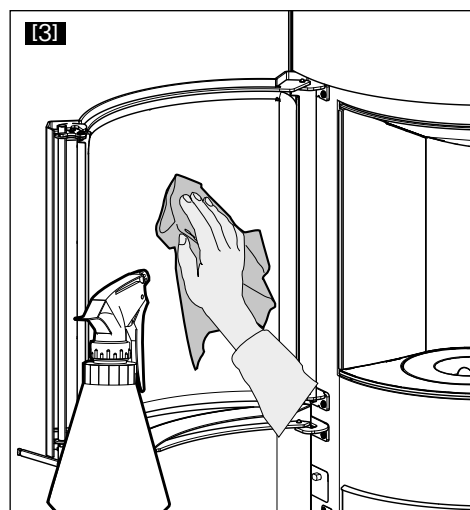
⚠ Attention ! Une fois éteint, attendez le refroidissement COMPLET de l'appareil avant toute opération d'entretien du foyer.

Entretien des parties métalliques:

- Nettoyer avec un chiffon sec.

Nettoyage de la vitre:

- Ouvrez la porte de la chambre de combustion à l'aide du levier situé derrière la porte du cendrier (schéma 1).
- Aspirez les résidus présents dans la chambre de combustion (schéma 2).
- Nettoyez la vitre avec un produit d'entretien pour vitre ordinaire (schéma 3).



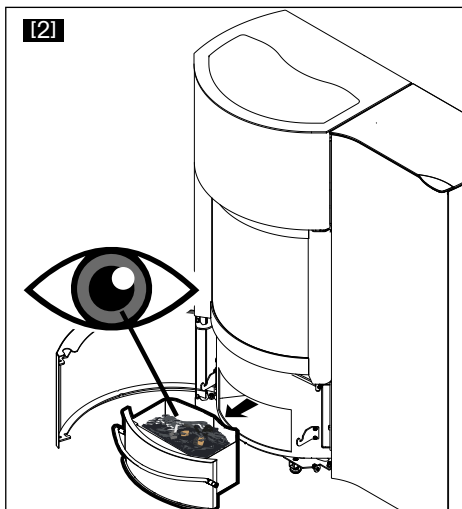
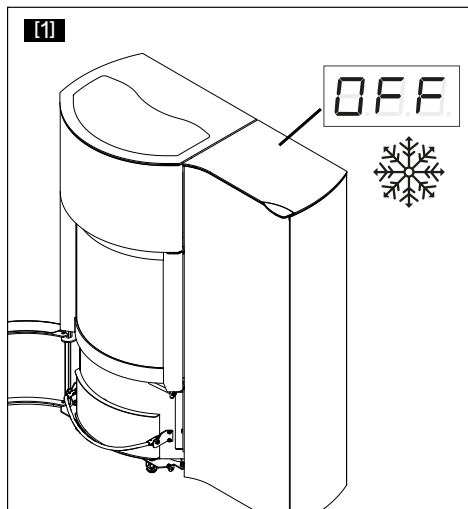
- Vérifiez rapidement le niveau du bac à cendres. Videz le au besoin. Ne jamais toucher le cendrier lorsque l'appareil est en fonctionnement (risque de brûlures!).

⚠ IMPORTANT !

Evitez absolument les produits décapants pour four! Ces-derniers provoquent une destruction rapide des joints et détériore la peinture. Un entretien régulier bien effectué est la meilleure façon d'entretenir votre poêle.

- Bien sécher la vitre car les résidus graisseux fixent la fumée!
- Bien vérifier la fermeture de la porte de la chambre de combustion! L'étanchéité est garante du bon fonctionnement du poêle!

2. Entretien hebdomadaire

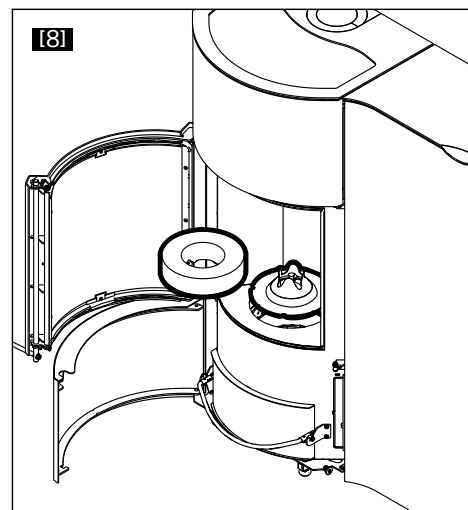
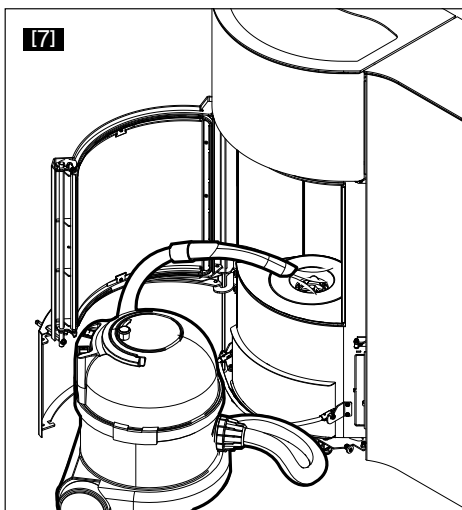
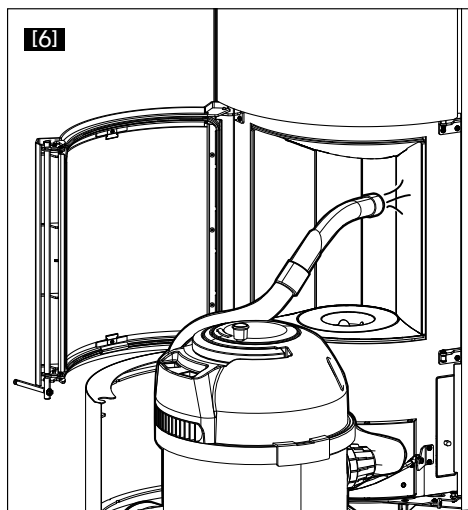
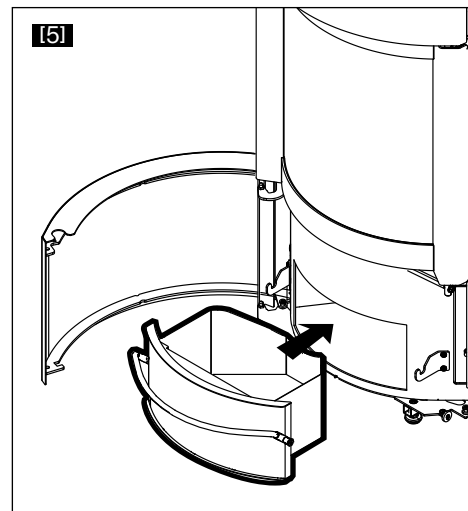
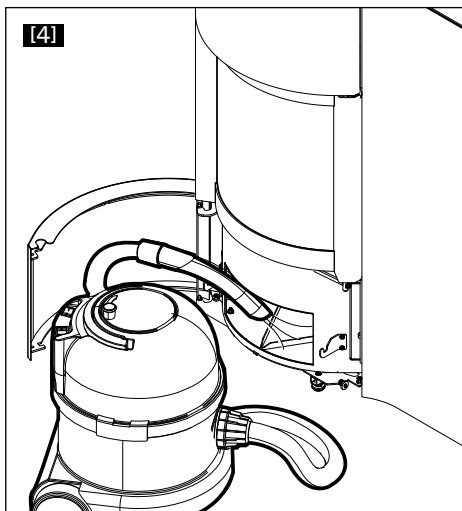
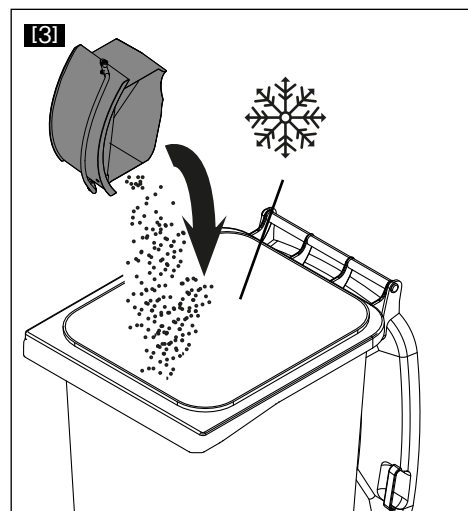


⚠ Attention ! Une fois éteint, attendez le refroidissement **COMPLET** de l'appareil avant toute opération d'entretien du foyer.

Vidange du cendrier (schema 2-5)

Le cendrier doit être vidé en moyenne tous les 150kg de pellets brûlés. Ne jamais toucher le cendrier lorsque l'appareil est en fonctionnement (risque de brûlures!)

Nettoyage de la chambre de combustion (schema 6-7)

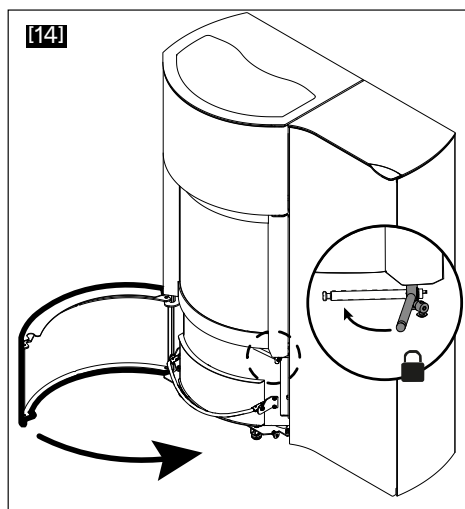
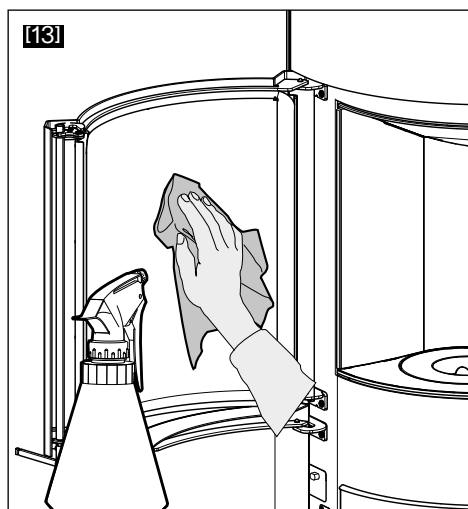
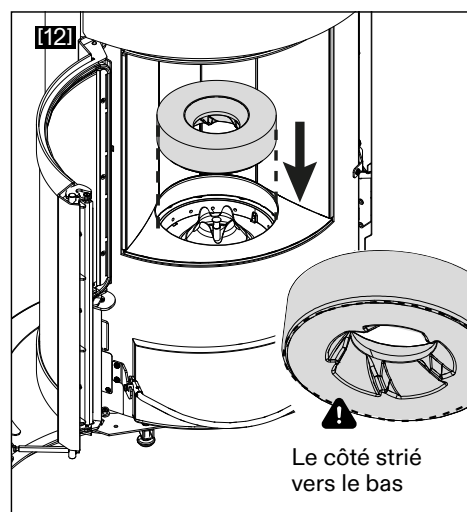
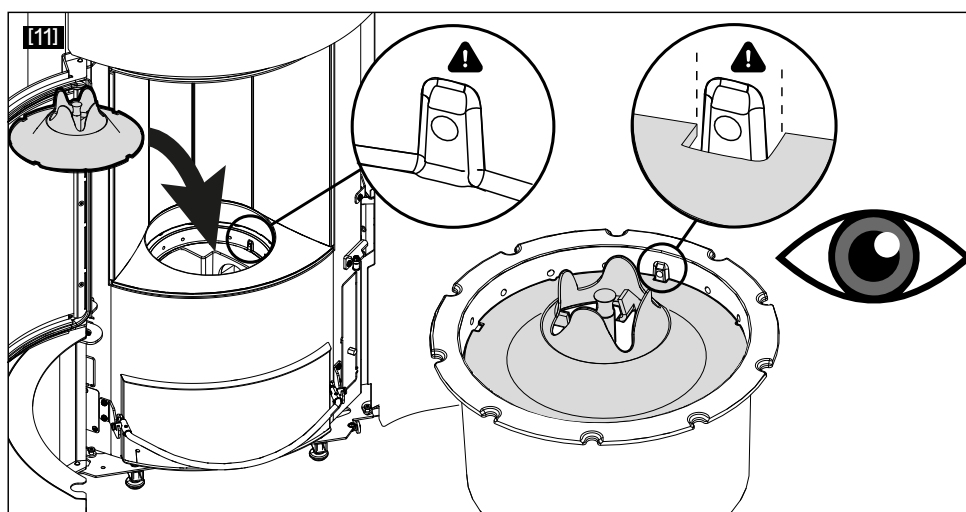
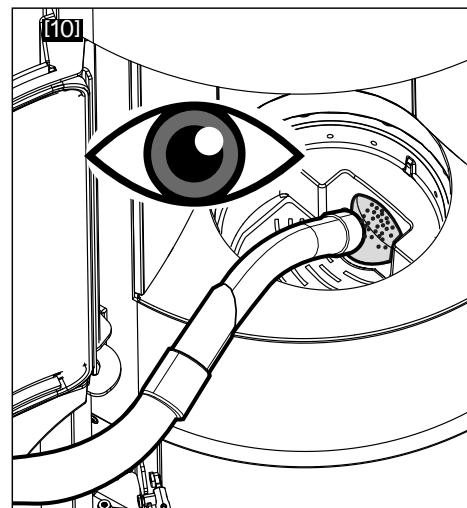
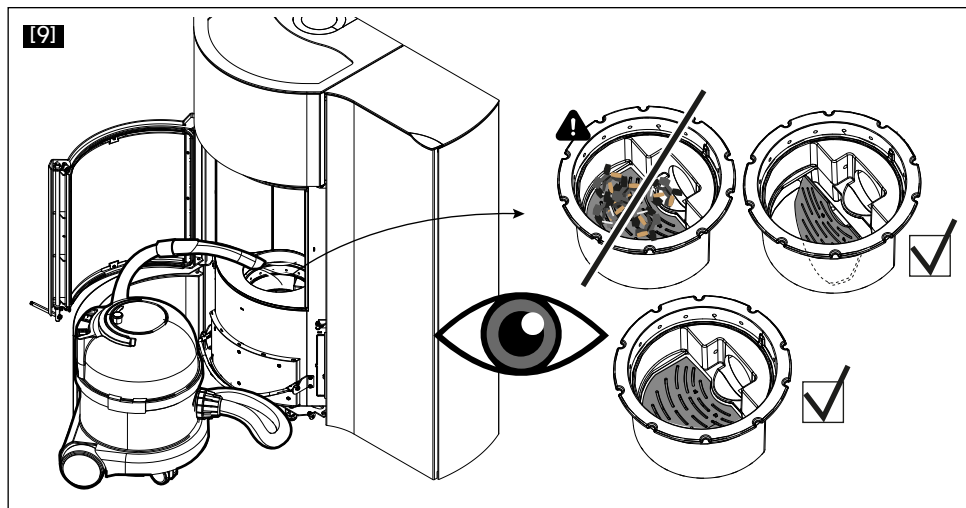


Nettoyage de la grille de décendrage (schema 8-10):

- Enlever l'anneau en vermiculite et le modeleur de flammes (schéma 8)
- Aspirer la grille (schéma 9)

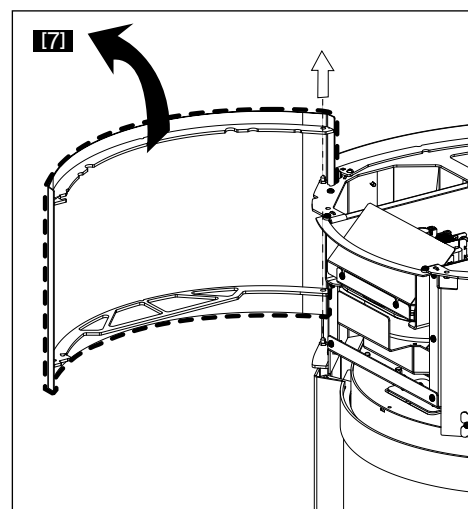
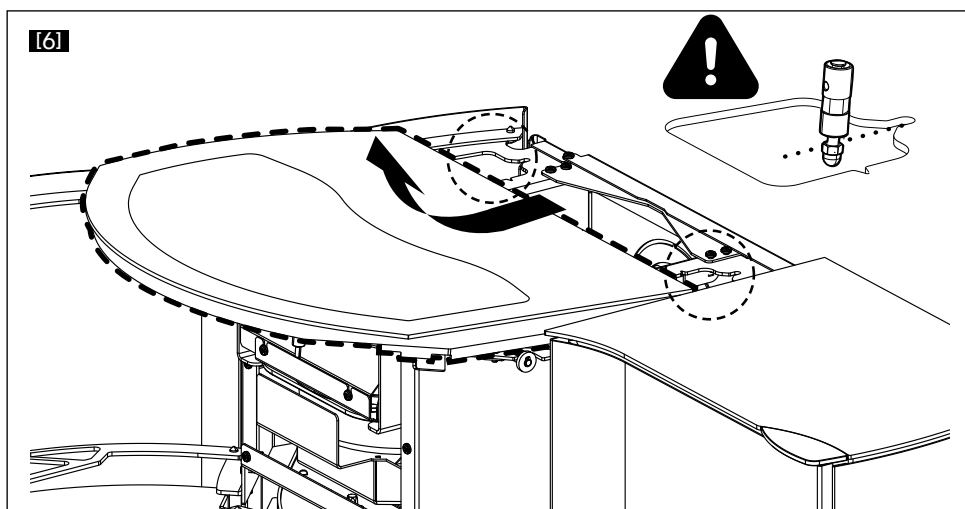
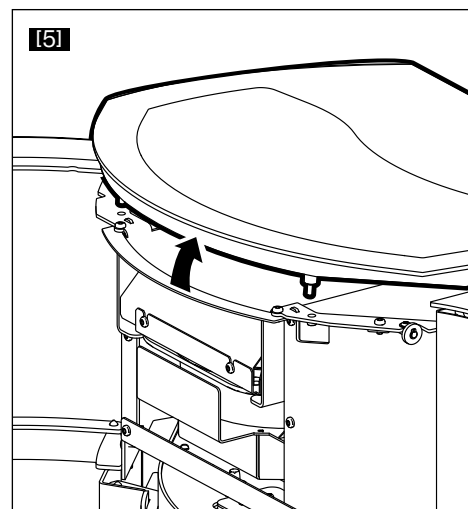
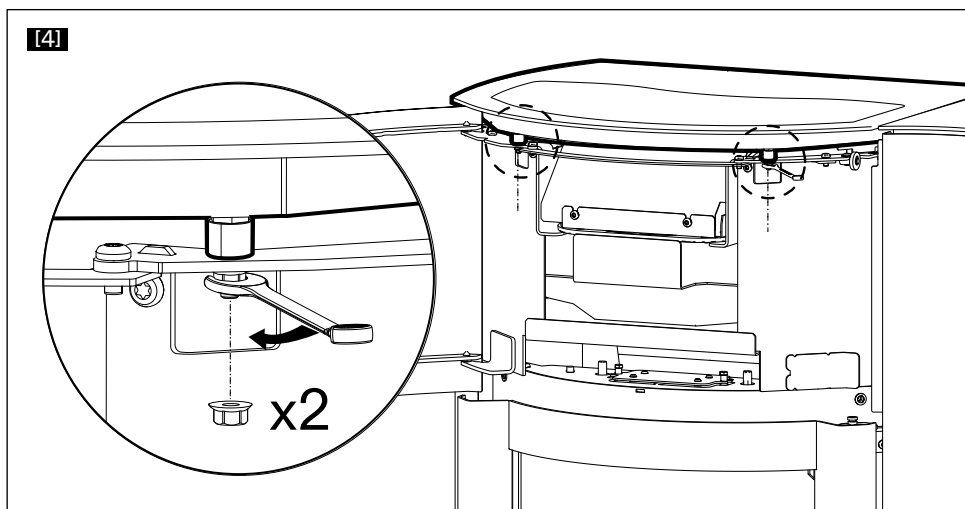
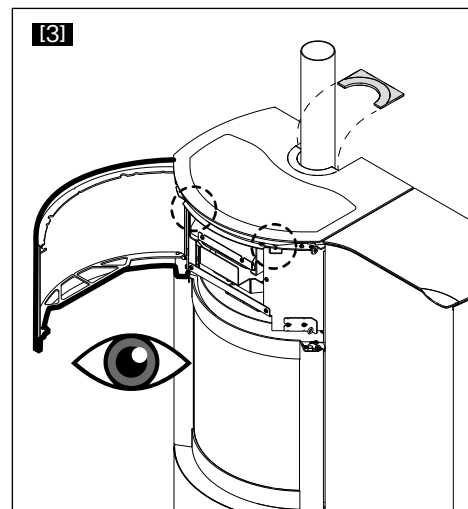
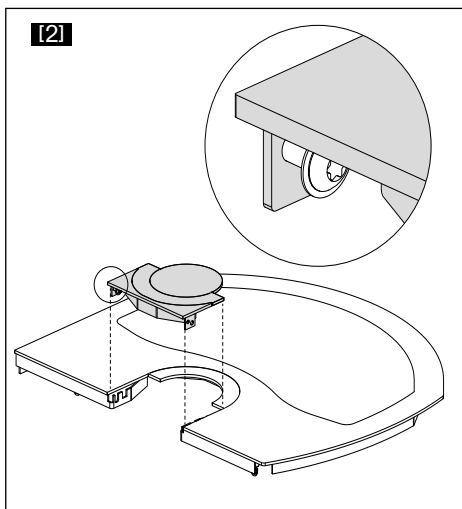
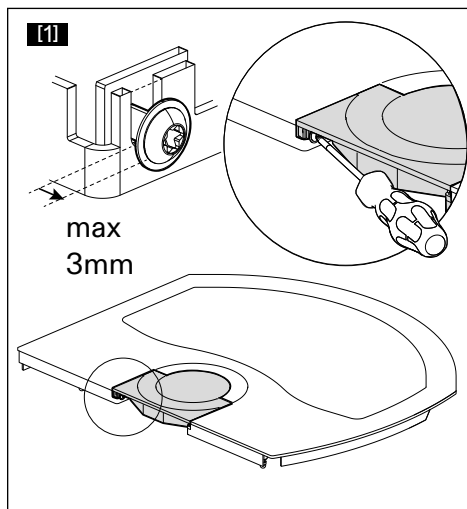
- S'assurer que le conduit d'admission est exempt de résidus de combustion (schéma 10). Au besoin gratter avec un outil.
- Veillez à bien replacer le modeleur de flamme et l'anneau en vermiculite dans la position correcte! (schema 11 & 12)

- Nettoyez la vitre avec un produit d'entretien pour vitre ordinaire (schéma 13).
- Bien vérifier la fermeture de la porte de la chambre de combustion (schéma 14). L'étanchéité est garante du bon fonctionnement du poêle!



3. Ramonage des conduits

3.1. Enlèvement de la tablette supérieure et du fronton

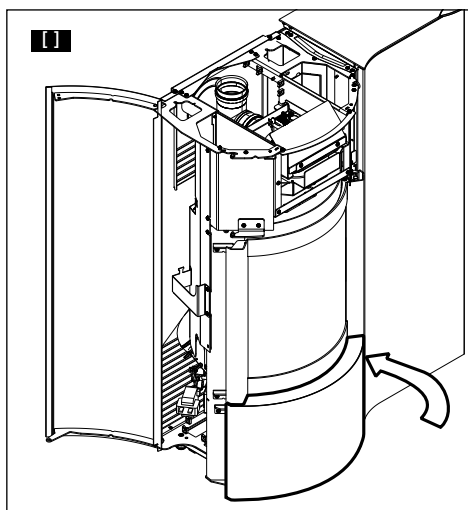
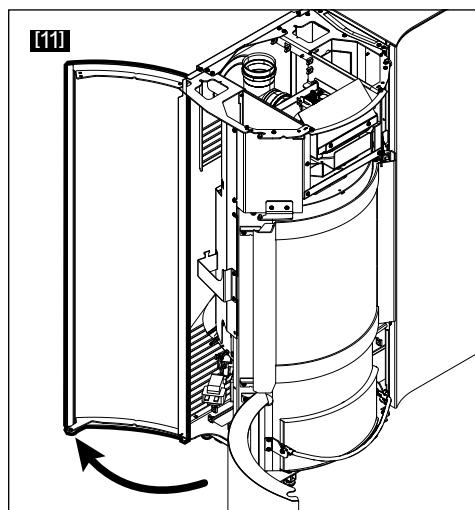
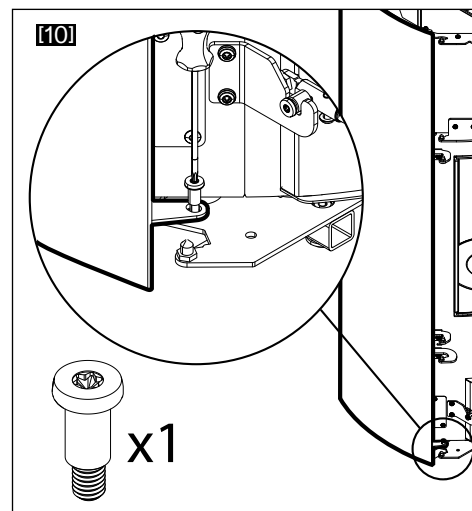
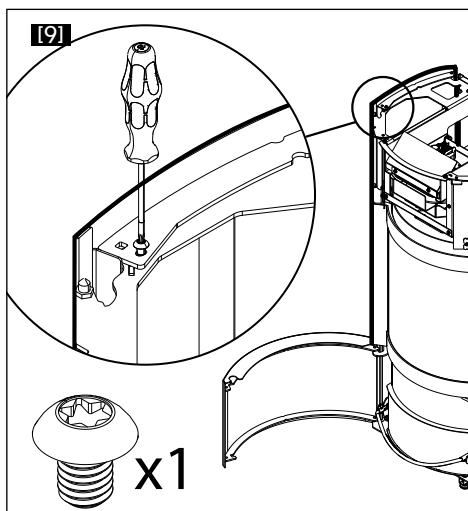
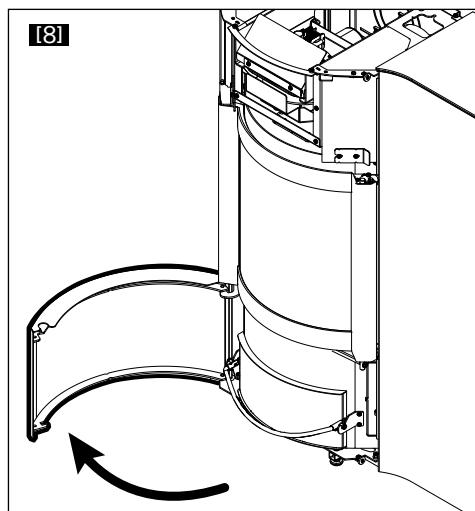


Désolidarisez les deux tablettes de sorties de fumées à l'aide d'un tournevis torx 25 (schéma 1). **⚠ Ne dévissez pas complètement la vis ou veillez à la remettre en position une fois la tablette inférieure dégagée.**

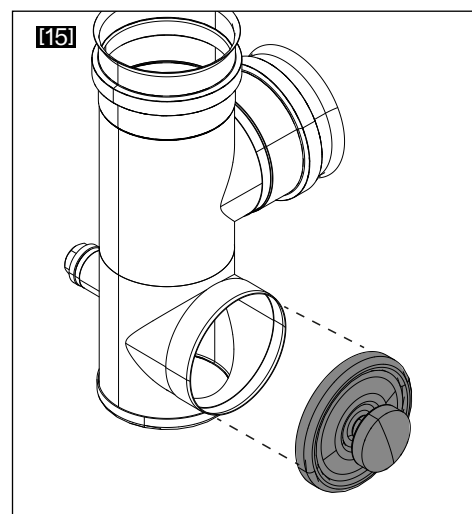
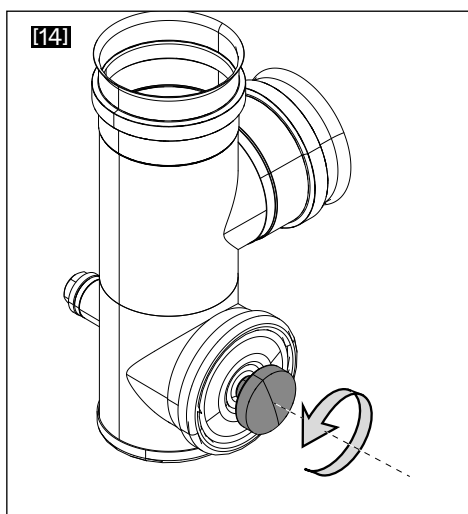
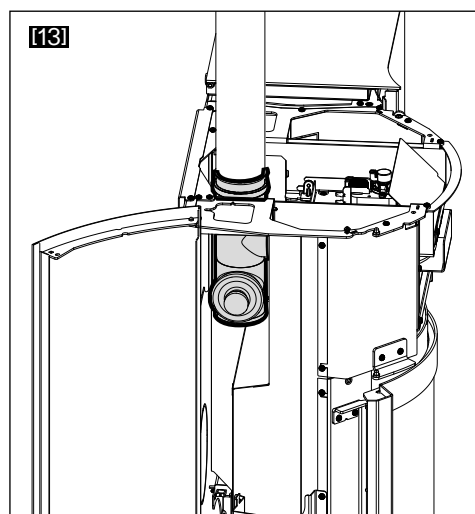
Dévissez ensuite les deux écrous en façade afin de désolidariser la tablette supérieure avant (schémas 4-6).

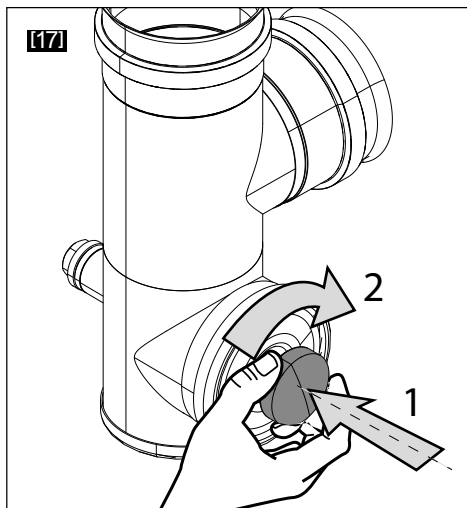
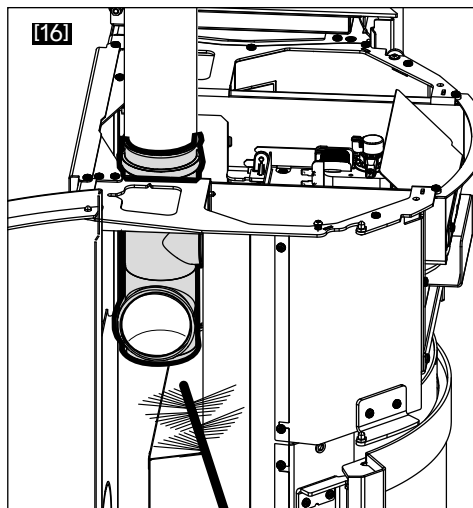
Enlevez ensuite le fronton (schéma 7).

3.2. Ouverture du parement latéral gauche



3.3. Accès au conduit de fumée





⚠ Appliquez une pression sur la poignée avant de serrer (schéma 17) pour vous assurer que votre appareil est correctement étanche une fois le nettoyage terminé.

4. Entretien annuel

⚠ La garantie légale et l'extension de garantie Stûv ne sont pas applicables à des appareils qui n'ont pas été entretenus comme indiqué ci-dessous.

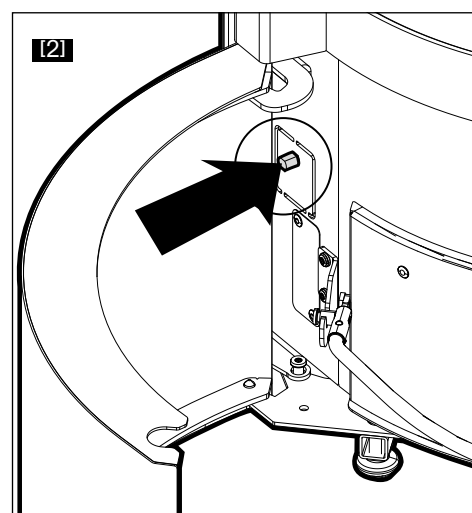
L'entretien annuel de votre Stûv P20-B est essentiel à son bon fonctionnement et doit être fait par un professionnel agréé par Stûv.

Annuellement - ou toute les 1500 heures de fonctionnement - votre application et votre télécommande (option) affichent alors un message pour vous avertir qu'il est temps de prendre contact avec le professionnel en charge de l'entretien de votre appareil.

il convient alors de :

- Vider et nettoyer le réservoir à granulés. Attention! Ne remplissez le réservoir qu'au moment de la réutilisation de l'appareil (afin d'éviter que les granulés ne se détériorent).
- Nettoyer l'extracteur, sa loge, les 2 collecteurs de fumée et la prise de pression de sécurité.
- Nettoyer l'échangeur.
- Nettoyer le conduit de raccordement à la cheminée et ramoner la cheminée.
- Contrôler le joint de porte, le remplacer si nécessaire.
- Contrôler le joint de l'extracteur, le remplacer si nécessaire.
- Contrôler le joint de la soupape de surpression, le remplacer si nécessaire.
- Contrôler l'indicateur de surchauffe.
- Vérifier et nettoyer les différents éléments du brûleur.

- Ré-initialiser le décompte d'heures de fonctionnement avant le prochain entretien (dans le menu "installateur" de la télécommande).
- Réarmer le bouton de l'interrupteur de sécurité (schéma 2)



Veillez à conserver ce tableau et à la faire compléter par votre cheministe lors de chaque entretien. En cas de problème, la garantie légale et l'extension de garantie Stuv ne seront applicables qu'à des appareils ayant été entretenus selon les modalités décrites au chapitre précédent.

Date	Heures totales de fonctionne- ment	Ramonnage	Nettoyage du réservoir à granulés	Nettoyage de l'extracteur de fumée	Nettoyage de l'échangeur	Contrôle des joints	Vérification des éléments du brûleur	Reinitialisation du compteur d'heures	Intervenant	Remarques (veuillez indiquer toutes les alarmes enregistrées)
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐	☐	☐	☐	☐	☐	☐		
.....		☐								

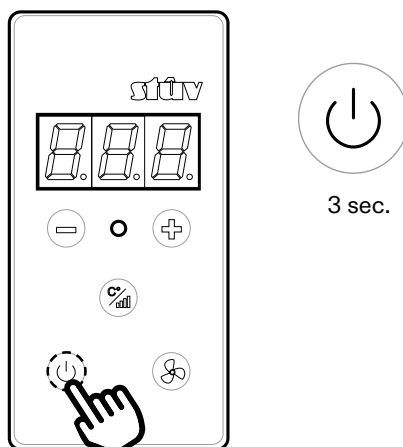
En cas de problème

1. Bouton d'arrêt d'urgence

Dans l'éventualité d'un dysfonctionnement ou d'un défaut d'accès à l'application ou à la télécommande, une pression de 3 secondes sur le bouton  du SCD vous permet de forcer l'extinction de l'appareil.

Cet interrupteur peut également être utilisé de la même manière pour allumer le foyer si nécessaire. L'appareil démarrera alors dans le dernier mode utilisé (calendrier exclu).

! L'utilisation de l'application ou de la télécommande reste à privilégier!

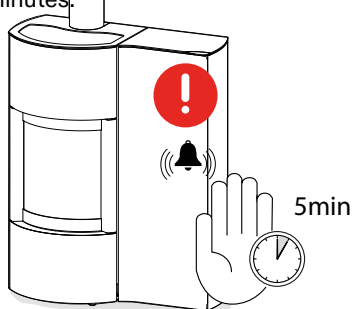


2. Signaux d'alarme

2.1. Reconnaissance du type d'alarme et commande d'extinction de l'appareil

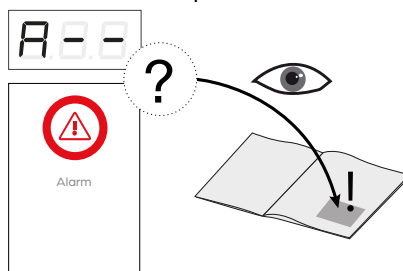
Affichage SCD	Affichage appli/ télécommande
	
A.60	Température maximum
A.61	Dépression
A.62	Sonde de T° ambiante
A.63	Sonde de T° fumées
A.64	Extracteur
A.65	Vis 1
A.66	Flux
A.67	Pas d'allumage
A.68	Pas de flamme
A.69	Vis 2
A.70	Température des fumées
A.71	Température carte électronique
A.72	Fuite
A.73	Décendrage
A.74	Rapport entre les vitesses de vis
A.77	Trappe de chargement ouverte
A.87	Blackout

Lorsqu'une alarme survient, le foyer émet un signal sonore et affiche un message d'avertissement sur l'ensemble des 3 interfaces. Vous ne pourrez alors intervenir sur le foyer qu'après un laps de temps de 5 minutes.



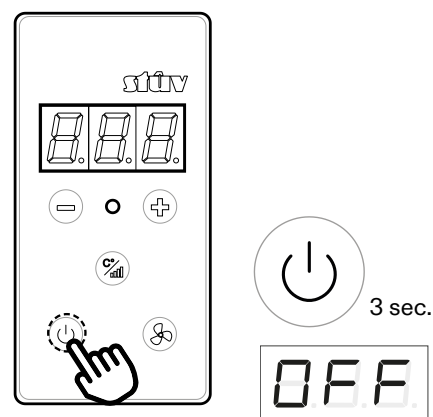
La procédure à suivre est la suivante:

1. **Identifiez le type d'alarme affiché sur l'interface.** Référez-vous à la description de l'alarme correspondante.



2. **Commandez l'extinction de l'appareil**

Cette commande est uniquement opérationnelle 5 min. après l'apparition du message d'alarme. Pour ce faire, appuyer longuement (plus de 3 sec.) sur le bouton  du SCD.



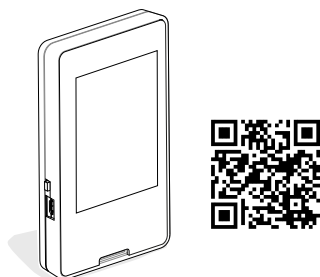
! ATTENDEZ LE REFROIDISSEMENT COMPLET DE L'APPAREIL avant toute intervention !!!

3. **Opérez les préconisations d'usage** décrites sous l'alarme correspondante (voir page suivante).

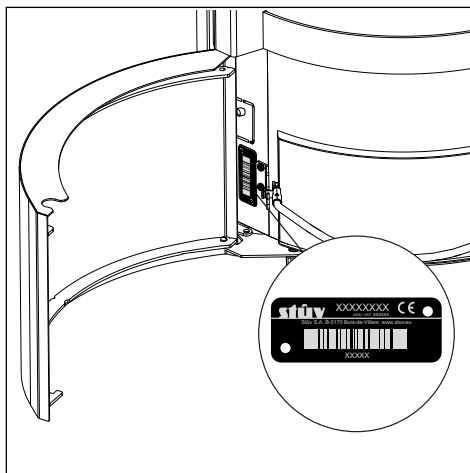
2.2. Préconisations d'usage

Code alarme SCD	Dénomination app/télec.	Signification et mode opératoire
A.60	Température maximum	Cette alarme traduit une surchauffe de l'appareil. Procédez comme suit: • Une fois l'appareil éteint et entièrement refroidi, effectuer le nettoyage complet de la grille du brûleur (voir chapitre "entretien hebdomadaire" page <?>). • Effectuez un nouveau démarrage. Si l'alarme se reproduit, contactez l'installateur.
A.61	Dépression	Cette alarme traduit un dysfonctionnement du pressostat ou un manque de dépression. Procédez comme suit: • Une fois l'appareil éteint et entièrement refroidi, nettoyez la grille et videz le tiroir à cendres (voir chapitre "entretien hebdomadaire" page <?>). • Effectuer un nouveau démarrage. Si l'alarme se reproduit, contacter l'installateur.
A62	Sonde de température ambiante	Cette alarme traduit un dysfonctionnement de la sonde de température ambiante. Faites appel à un professionnel: • Laisser l'appareil s'éteindre • Contacter l'installateur.
A63	Sonde de température des fumées	Cette alarme traduit un dysfonctionnement de la sonde de température des fumées. Faites appel à un professionnel: • Laisser l'appareil s'éteindre • Contacter l'installateur.
A64	Extracteur	Cette alarme traduit un dysfonctionnement de la sonde de l'extracteur des fumées ou de son capteur de vitesse. Faites appel à un professionnel: • Laisser l'appareil s'éteindre • Contacter l'installateur.
A65	Vis 1	Cette alarme traduit un dysfonctionnement de la vis primaire ou de son capteur de vitesse. Faites appel à un professionnel: • Laisser l'appareil s'éteindre • Contacter l'installateur.
A66	Flux	Cette alarme traduit un dysfonctionnement du capteur de flux. Faites appel à un professionnel: • Laisser l'appareil s'éteindre • Contacter l'installateur.
A67	Pas d'allumage	• Cette alarme traduit un défaut d'allumage. Procédez comme suit: • Une fois l'appareil éteint et refroidi, effectuer le nettoyage complet de la grille du brûleur (voir chapitre "entretien hebdomadaire") en s'assurant qu'aucun pellets imbrulés ne reste sur la grille du brûleur puis vider le tiroir à cendres. • Vérifier qu'il y a encore suffisamment de granulés dans le réservoir. Remplir le réservoir au besoin. • Effectuer un nouveau démarrage. Si l'alarme se reproduit, contacter l'installateur.

A68	Pas de flamme	Cette alarme traduit une température de fumée anormalement basse signifiant que la flamme s'est probablement éteinte. Procédez comme suit: • Une fois l'appareil éteint et refroidi, effectuer le nettoyage complet de la grille du brûleur (voir chapitre "entretien hebdomadaire") en s'assurant qu'aucun pellets imbrulés ne reste sur la grille du brûleur. • Vérifier qu'il y a encore suffisamment de granulés dans le réservoir. Au besoin remplir le réservoir et tenter de rallumer l'appareil. • Si aucune flamme n'est visible ou si l'alarme continue à se manifester alors qu'une flamme est bel et bien présente, contactez l'installateur.
A69	Vis 2	Cette alarme traduit un dysfonctionnement de la vis secondaire ou de son capteur de vitesse. Procédez comme suit: • Une fois l'appareil éteint et refroidi, effectuer le nettoyage complet de la grille du brûleur (voir chapitre "entretien hebdomadaire") en s'assurant que la sortie du tube d'alimentation en granulés de la chambre de combustion ne soit pas obstruée par un bouchon de cendres ou de granulés imbrulés. Le cas échéant, nettoyer la sortie du tube avec un aspirateur. • Effectuer un nouveau démarrage. Si l'alarme se reproduit, contacter l'installateur.
A70	Température des fumées	Cette alarme traduit une mesure trop élevée des températures de fumée. Procédez comme suit: • Une fois l'appareil éteint et refroidi, nettoyer la grille du brûleur et vider le tiroir à cendres. • Vérifier la qualité du granulé utilisé, un pellet trop court entraine une température de fumée trop élevée. En cas de doute, changer de granulé. • Effectuer un nouveau démarrage. Si l'alarme se reproduit, contacter l'installateur.
A71	Température carte électronique	Cette alarme apparait lorsque la carte électronique dépasse 70°C. Faites appel à un professionnel: • Laisser l'appareil s'éteindre • Contacter l'installateur.
A72	Fuite	Cette alarme apparait lorsque le capteur de débit mesure un débit trop faible. • Une fois l'appareil éteint et refroidi, nettoyer la grille du brûleur et vider le tiroir à cendres. • Vérifiez que la porte de la chambre de combustion est bien fermée et verrouillée. • Vérifiez que la trappe de chargement du réservoir est bien fermée et qu'aucun granulé n'est coincé dans le joint d'étanchéité de celle-ci. • Vérifiez que le cendrier est bien au fond de son logement et correctement fermé et verrouillé. • Vérifier que le conduit de cheminée et/ou la sortie du conduit ne soit pas obstrué. • Effectuer un nouveau démarrage. Si l'alarme se reproduit, contacter l'installateur.
A73	Décendrage	Cette alarme indique que la position de la grille de décendrage n'est pas correcte. Procédez comme suit: • Une fois l'appareil éteint et refroidi, nettoyez la grille du brûleur en s'assurant qu'aucun pellets imbrulés ne bloque la grille en position ouverte et videz le tiroir à cendres. • Effectuez un nouveau démarrage. Si l'alarme se reproduit, contacter l'installateur.

Code alarme SCD	Dénomination app/télec.	Signification et mode opératoire
A.74	Rapport entre les vitesses de vis	Cette alarme traduit un rapport de vitesse anormal entre les vis 1 & 2. Faites appel à un professionnel: • Laisser l'appareil s'éteindre • Contacter l'installateur.
A.77	Trappe de chargement ouverte	Cette alarme indique que la trappe de chargement est restée trop longtemps ouverte (au-delà de 2 minutes). Procédez comme suit: • Une fois l'appareil éteint et refroidi, effectuer le décendrage. • Vérifiez la fermeture de la trappe ainsi que celle de la porte, du portillon et du tiroir à cendres • Remplir le réservoir de granulés avant de redémarrer l'appareil. • Si l'alarme subsiste, contacter l'installateur.
A87	Blackout	Cette alarme indique qu'une panne d'électricité de plus de 2 minutes est survenue alors que le foyer était en fonctionnement. Procédez comme suit: • Une fois l'appareil éteint et refroidi, nettoyer la grille du brûleur en s'assurant qu'aucun pellet imbrulé ne reste sur la grille du brûleur et vider le tiroir à cendres. • Effectuer un nouveau démarrage.
	Communication télécommande 	Cette alarme apparaît lorsque la télécommande ne parvient plus à communiquer avec le poêle. Procédez comme suit: • Rapprocher la télécommande du foyer, elle est peut-être hors de portée. Si l'appareil était en fonctionnement lors de l'alarme, il continue de fonctionner dans le dernier mode connu jusqu'à ce que le réservoir de granulés soit vide ou que le bouton d'arrêt d'urgence soit actionné. Si l'appareil était éteint au moment de l'alarme, vérifier qu'il est bien branché et sous tension. • Si l'appareil est bien sous tension, réeffectuez la procédure d'appairage de la télécommande décrite dans la notice d'installation et d'utilisation de la télécommande (scanner le QR code). • Si l'alarme subsiste, contactez l'installateur.
	Communication Thingsplay/Hottot	Cette alarme apparaît lorsque l'antenne de réception ne communique plus avec la carte électronique du foyer. Faites appel à un professionnel: • Si l'appareil était en fonctionnement lors de l'alarme, il continue de fonctionner dans le dernier mode connu jusqu'à ce que le réservoir de granulés soit vide ou que le bouton d'arrêt d'urgence soit actionné. Laisser l'appareil s'éteindre. • Contacter l'installateur.

3. Emplacement du numéro de série



Si vous rencontrez un problème, veuillez prendre contact avec votre installateur en lui communiquant le numéro de série de votre appareil.

Réception des travaux

Ce document atteste de la bonne réception des travaux. Ce formulaire est à remplir par l'installateur en 2 exemplaires, 1 pour l'installateur, 1 pour l'utilisateur.

L'acquéreur

Nom
 Prénom
 Adresse des travaux
 Code Postal
 Adresse e-mail
 Localité
 Pays

L'installateur

Société
 Numéro de téléphone
 Adresse e-mail

VOTRE foyer Stûv P20-B

N° de série
 Date de l'installation

Caractéristiques du conduit

Hauteur du conduit (M)
 Diamètre du conduit (mm)
 Type de conduit

Contrôle des réglages de l'appareil:

- ☐ Contrôle de la vacuité du conduit
☐ Validation du tirage
☐ Contrôle de la qualité du granulé

remarques:

CONSIGNES DE SECURITÉ:

L'utilisation de cet appareil doit être conforme aux recommandations de l'installateur et aux consignes du fabricant figurant dans la notice d'utilisation remise au client avec la facture et le présent P.V. de réception. Le rendement et la longévité de l'appareil seront directement liés à la qualité du granulé utilisé. En France, le ramonage est obligatoire deux fois par an (attestation obligatoire).

L'INSTALLATEUR:
 (nom en toutes lettres et signature)

LE CLIENT :
 (nom en toutes lettres et signature)

- ☐ Instructions et conseils d'allumage, d'utilisation et d'entretien transmis à l'utilisateur.

DÉCLARATION OF PERFORMANCE (EU305/2011)

Conformément à la norme EN16510-2-6:2022



Informations sur le produit et le fabricant

European standards

STÛV P20 B



Appareil de chauffage à granulés de bois domestique sans production d'eau chaude (uniquement granulés de bois)

Laboratoire de test notifié : 0051 - IMQ

IMQ S.p.A - Via Quintiliano 43, 20138 Milano Italy

Produit par :

Stûv s.a

Rue Jules Borbouse, 4 B-5170 Bois-de-Villers
Tel.: +32(0)81.43.47.96 - Fax: +32(0)81.43.48.74
info@stuv.com - www.stuv.com

Test report number: CS25-0114927-01

Document number: 25-1651026-01

System to assess and check the consistency of performance: 3

Hygiène, santé et environnement			Sécurité incendie lors du test de sécurité			
		à puissance nominale	à charge partielle	Réaction au feu		A1
				température en surface		Pass
Émission de monoxyde de carbone (CO)	10 mg/Nm³	83 mg/Nm³	Risque d'incendie en cas de chute de combustible en combustion			Pass
			Sécurité incendie de l'installation de la cheminée			T400 G
Émission d'oxydes d'azote (NOx)	99 mg/Nm³	90 mg/Nm³	Efficacité de chauffage communiqué à l'espace			
			Efficacité saisonnière de chauffage de l'espace à la puissance thermique nominale			87,7 %
Émission de carbone organique gazeux (OGC)	< 1 mg/Nm³	< 1 mg/Nm³	Efficacité énergétique	Indice d'efficacité énergétique (IEE)		129
				Classe d'efficacité énergétique		A+
Émission de particules fines (PM)	5,1 mg/Nm³	7,3 mg/Nm³	Consommation d'électricité à la puissance nominale			0,024 kW
			Consommation d'électricité à en charge partielle			0,023 kW
Sécurité et accessibilité lors de l'utilisation			Consommation d'électricité en mode veille			0,004 kW
Température de sortie des gaz de combustion	218,4 °C	111,9 °C	Utilisation durable des ressources naturelles			
			Durabilité environnementale			NPD
Tirage minimal de la cheminée	0 Pa	0 Pa	Résistance mécanique et stabilité			
			Résistance mécanique (pour la résistance du tuyau)			NPD
Débit massique des gaz de combustion	5,3 g/s	2,7 g/s	Pression maximale de l'eau en fonctionnement			n.a.
			Capacité portante de la structure (assurez-vous que le sol est suffisamment résistant pour supporter le poêle et son éventuel revêtement ; consultez un spécialiste en cas de doute)			NPD
Économie d'énergie et rétention de chaleur						
Puissance thermique à l'espace	8,5 kW	3,7 kW				
Puissance thermique à l'eau	n.a.	n.a.	Sécurité électrique			Pass
Rendement	90,9%	95,0%	Capacité de nettoyage			Pass
Distances de sécurité minimales par rapport aux matériaux combustibles adjacents (suivant l'assemblage de test Triedron)						
		Total safety distance	Convection air space	Protective insulation (thermal conductivity of 0.105 W/m.K at 400°C)		
Arrière	dR=	100mm	100mm	-		
Côtés	dS=	100mm	100mm	-		
Avant	dP=	700mm	700mm	-		
Sol à l'avant	dF=	0mm	0mm	-		
Plafond	dC=	750mm	750mm	-		
Dessous	dB=	0mm	0mm	-		
Aire de radiation latérale	dL=	450mm	450 mm	-		

La performance du produit identifié ci-dessus est conforme à l'ensemble des performances déclarées.
Cette déclaration de performance est émise, conformément au règlement (UE) n° 305/2011, sous la seule responsabilité du fabricant identifié comme suit :

Bois-de-Villers, 13 mars 2025;

Gérard Pitance

Jean-François Sidler

Chief Executive and Founder

Managing Director and Chief Executive

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ EU

(conformément à la directive EU Directive 2014/30/EU, 2014/35/EU, 2011/65/EU & 2015/1185/EC)



Fabricant:	STÛV SA Rue Jules Borbouse,4 5170 Bois-de-Villers Belgique
Dénomination produit:	Appareils de chauffage domestiques à granulés de bois à alimentation mécanique sans apport d'eau
Famille de produit:	STÛV P20-B
Standards EU:	Ce produit a été testé selon la norme harmonisée EN16510-2-6:2022.

Législations EU :

2014/30/EU	DIRECTIVE 2014/30/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique, Journal officiel de l'UE L96, 29/03/2014, p. 79-106
2014/35/EU	Directive 2014/35/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la mise à disposition sur le marché du matériel électrique destiné à être employé dans certaines limites de tension, Journal officiel de l'UE L96, 29/03/2014, p. 357-374
2011/65/EU	Directive relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques
2015/1185/EC	RÈGLEMENT (UE) 2015/1185 DE LA COMMISSION du 24 avril 2015 portant application de la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences d'écoconception applicables aux dispositifs de chauffage décentralisés à combustible solide

Cette déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Nous confirmons la conformité des produits listés ci-dessus avec les normes et législations mentionnées.

Signé pour et au nom de STÛV SA,
Bois-de-Villers, 20/03/2025.

Thomas Duquesne
Science & Technology manager
certifications@stuv.be

Extension de garantie Stûv

Une démarche simple pour plus de tranquillité

Ce foyer a été conçu pour vous offrir un maximum de plaisir, de confort et de sécurité. Fabriqué avec le plus grand soin, au départ de matériaux et de composants de qualité, il vous donnera satisfaction durant de longues années.

Si, malgré notre attention, il devait présenter une défectuosité, nous nous engageons à y remédier.

Si vous complétez votre formulaire de garantie endéans les **30 jours**, Stûv vous offre une extension de la garantie légale.

Extension de garantie Stûv

L'extension de garantie Stûv concerne tout utilisateur d'un appareil Stûv (acheteur final). Elle prend cours à la date de facture de vente originale du vendeur à l'acheteur pour les foyers neufs (n'ayant fait l'objet d'aucune exposition ni utilisation). Pour les foyers d'occasion, elle prend cours à la date de facture de vente originale de Stûv au vendeur.

Durée de la garantie

La garantie légale est de 2 ans sur les composants couverts.

La durée de la garantie étendue est de :

3 ans sur le corps du foyer

2 ans sur les composants électriques et électroniques (ventilateur, thermostat, interrupteur, câblage, carte électronique,...)

3 ans sur les autres pièces (grille defond, mécanisme de porte, charnières, fermetures,...)

Seule la facture de vente établie par le revendeur à l'acheteur final est valable comme preuve pour la garantie.

Le bénéfice du droit à l'extension de garantie se fera sous réserve du respect des conditions d'applications et de la véracité des informations communiquées à Stûv.

Conditions d'application de l'extension de garantie

1. Avoir acheté son foyer chez l'un de nos revendeurs officiels. La liste est disponible sur notre site **stuv.com**
2. Compléter le formulaire en ligne sur **stuv.com** endéans les 30 jours qui suivent la date de facture de solde.

Seuls les formulaires dûment complétés seront pris en compte.

Vous recevrez ensuite votre certificat de garantie Stûv, par e-mail à l'adresse communiquée. Conservez bien ce document. En cas de problème avec votre foyer, adressez-vous à votre revendeur.



Les foyers Stûv sont garantis contre :

- les défauts de fabrication
- les défauts de peinture dans les parties extérieures visibles du foyer

Les garanties légales et son extension ne couvrent pas :

- les pièces d'usure (ex. grille de décendrage, joints, modeleur flamme, main froide) qui nécessitent d'être remplacées de temps en temps en usage normal
- le support de grille de décendrage et la vitre du foyer
- les décolorations apparaissant dans l'acier après utilisation
- les défauts survenus lors, ou qui seraient la conséquence totale ou partielle :
 - du non-respect des prescriptions et des consignes d'installation, d'utilisation et d'entretien,
 - du montage/installation, modification ou réparation par des tiers,
 - d'une installation par un installateur non-agréé (la liste des installateurs agréés est disponible sur www.stuv.com)- de modifications réalisées par l'installateur,
 - d'un manque d'entretien
 - d'une cause extérieure telle

qu'inondation, foudre, incendie...

- de l'utilisation d'un combustible inapproprié (Seuls les granulés répondant à la norme ENplus/ DINplusA1/NF sont appropriés. Veuillez consulter le mode d'emploi)
- de l'obstruction même partielle des conduits d'amenée d'air comburant et d'évacuation des fumées
- d'un conduit de fumée inapproprié à l'installation
- les fissures de chaleur apparaissant normalement dans les parois environnantes

La garantie est limitée à l'échange des éléments reconnus défectueux, à l'exclusion des frais liés au remplacement, dommages et intérêts. Les pièces de remplacement fournies en garantie sont garanties pour la période de garantie restant à courir.



Complétez votre
formulaire de garantie
directement en ligne sur
www.stuv.com!

Votre responsabilité

Nous vous recommandons instamment :

- de confier son installation (ou en tout cas son contrôle) à un professionnel agréé qui pourra notamment vérifier que les caractéristiques du conduit de fumées correspondent au foyer installé et qui s'assurera que l'installation respecte les exigences nationales et régionales en la matière
- de lire attentivement le mode d'emploi et respecter le programme d'entretien ;
- de faire ramoner le conduit régulièrement pour vous assurer un fonctionnement optimal. Nous préconisons le ramonage une à deux fois par an minimum, et impérativement avant de remettre le foyer au feu après une longue période d'interruption, soit en général juste avant la nouvelle saison de chauffe.

Remarque

En tant que consommateur, vous avez des droits légaux au titre de la législation nationale applicable régissant la vente des biens de consommation. Vos droits ne sont pas affectés par la présente garantie commerciale.

Contacts

Les foyers Stûv sont conçus
et fabriqués en Belgique par:
Stûv S.A.
rue Jules Borbouse 4
B-5170 Bois-de-Villers (Belgium)
info@stuv.com – www.stuv.com

Stûv se réserve le droit d'effectuer des modifications sans préavis.

Cette notice a été élaborée avec le plus grand soin; nous déclinons néanmoins toute responsabilité pour quelque erreur qui aurait pu s'y glisser.

Éditeur responsable:
Gérard Pitance
rue Jules Borbouse 4,
5170 Bois-de-Villers,
Belgique

[NL] [DE] [IT] [ES] [EN] [FR]

Vous pouvez obtenir ce document dans une autre langue:
veuillez consulter votre distributeur ou www.stuv.com